« Le MRP vous parle ! », numéro 93, 2è trimestre 2002, tirage : 850

UN RAPPEL DE L'HISTOIRE
SUR L'ARMEE EUROPEENNE

1952 Il y a 50 ans, le 19 février, Robert Schuman, avec l'appui massif du MRP, fait adopter par l'Assemblée Nationale le principe d'une Communauté européenne de défense et d'un pouvoir politique en vue d'assurer la sécurité et l'indépendance de l'Europe libre entre nos alliés américains et l'URSS. Le 27 mai, il signe avec les représentants de la République fédérale allemande, de l'Italie et du Benelux le traité de Paris, qui associe dans la réalisation de ce projet révolutionnaire les six pays déjà réunis dans la CECA.

1954 A l'appel de certains dirigeants politiques, qu'il sera de bon ton dans certains salons intellectuels d'appeler des visionnaires, quelques dizaines de députés se rétractent et l'Assemblée refuse de ratifier le traité. L'Europe va continuer à se construire et elle va même s'élargir, mais en donnant la priorité à l'union économique. Elle tentera, mais en vain, d'organiser une défense commune.

2002 Les Etats-Unis dominent l'action diplomatique et militaire au niveau mondial et les Européens rêvent d'une armée européenne.

EN 1952, LE MRP ET LUI SEUL AVAIT 50 ANS D'AVANCE. LE VISIONNAIRE, C'ETAIT LUI

Photo de couverture : Agence Sipa

SOMMAIRE

	Pages
EDITORIAL : Un avertissement, par Jacques Mallet	3
PETIT JOURNAL DE NOTRE COLLECTE. Bientôt 40.000 euros !	2
ACTUALITES	
• Création d'un Cercle Pierre Pflimlin, par Louis Jung	3
• La Maison Robert Schuman à Scy-Chazelles, par Jean-Claude Delbreil	4
• L'Amicale du MRP a tenu son assemblée générale le 11 mars, par Cyriaque Decamme	5 à 7
• Composition du nouveau bureau de l'Amicale	3
DISPARITIONS	
• André Denis : la fidélité aux engagements pris par le MRP en 1944 pour justifier sa création, par Jacques Parini	8 à 10
• André Diligent, droit dans la ligne du Sillon, par J.P. et Pierre Kerlévéo (et autres disparitions)	11 à 13
• Jean Cayeux : pas de politique sociale réussie sans défense de la famille, par J.P.	14 et 15
• Charles Bosson : un grand résistant, un grand parlementaire, un grand maire, par C.D.	15
• HISTOIRE SECRETE DES DEPUTES MRP Janvier 1952, par J.P.	16 à 24
A LIRE. La famille, une idée neuve en Europe (Fondation Robert Schuman), par Béatrice Houchard	10
DANS NOTRE COURRIER. A propos de Nestor Rombeaut et du Maitron, par André Caudron	4

Petit journal de notre collecte

- 3.792 euros (24.874 francs) du 1er février au 15 avril 2002.
- 39.223 euros (257.286 francs) depuis le début de notre collecte à la mi-octobre 1998.

Nos abonnés - pratiquement tous - continuent à répondre généreusement à nos appels à une aide financière en nous adressant des dons en plus de leur abonnement. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés ! C'est grâce à eux que ce bulletin continue à paraître. Ils nous permettent de poursuivre une expression nouvelle de la mémoire du MRP, objective, libérée des préjugés, des clichés et des pesanteurs sociologiques, grâce à des documents authentiques et inédits.

Certes, le temps passe et le nombre des anciens militants MRP qui sont abonnés au bulletin diminue sensiblement ; en 2001, nous avons déploré le décès de 37 d'entre eux ! Mais ne c'est pas une raison pour renoncer à notre entreprise. Continuons !

Liste des dons reçus entre le 1er février et le 15 avril

René Didier, Soual (81) 42 euros (5ème don)
Aimé Fétrot, Epernay (51) 17 euros (4ème don)
Françoise Furet, Montpellier (34) 47 euros
Jean Laurent, Valence (26) 52 euros (3ème don)
Raymond Legrand-Lane, Luxembourg 14 euros
Henri Le Corno, Paris (75) 32 euros (3ème don)
Pierre Mahias, Bordeaux (33) 13 euros (2ème don)
Jacqueline de Menditte, Nice (06) 157 euros
Joseph Moretti, Ajaccio (20) 67 euros (2ème don)
Pierre Pflimlin✦, Strasbourg (67) 3.000 euros (3ème don)
Henri Rampal, Marseille (13) 7 euros (4ème don)
Raphaël Rialland, Saint-Herblain (44) 30 euros
Jean Sauvage, Angers (49) 117 euros (5ème don)
Jean Seitlinger, Rohrbach-lès-Bitche (58) 100 euros (4ème don)
Anonyme, Angers (49) 30 euros
J.C. Paris (75) 67 euros

EDITORIAL

Un avertissement

(22 avril 2002)

Lors de notre dernière assemblée générale, j'avais rappelé que l'Amicale du MRP n'interviendrait pas en tant que telle dans la campagne politique en cours. Les résultats stupéfiants du 1er tour de l'élection présidentielle, véritable « tremblement de terre », me paraissent justifier une prise de position de l'Amicale du MRP .

Au seuil d'un deuxième tour qui se joue entre Le Pen- le Front National et ses proches représentant ensemble 20% de l'électorat – et l'actuel leader de la droite républicaine, si contesté qu'il puisse être, tous les démocrates doivent s'unir pour faire barrage à l'extrême droite. Il est, je crois, de notre devoir de le dire.

La démagogie populiste de Le Pen qui exploite cyniquement les peurs des Français et tous les mécontentements sectoriels, sa xénophobie et son racisme sont à l'opposé des conceptions humanistes, sociales et européennes qui ont toujours été celles des démocrates chrétiens. Il constitue une grave menace pour la démocratie, la paix civile, les intérêts, le prestige et le rayonnement de notre pays. C'est, à vrai dire, la menace d'un nouveau fascisme.

J'ajoute qu'en remettant en cause les traités européens, en voulant nous faire sortir de l'Euro, la politique irresponsable de Le Pen entraînerait non seulement l'isolement et le discrédit de notre pays, mais des conséquences catastrophiques pour notre économie, et en particulier notre agriculture. Ce serait la fin de l'espérance européenne qui doit beaucoup depuis 50 ans aux initiatives et à la volonté de la France.

Le Pen doit donc être battu. Et il le sera grâce à l'engagement de tous les démocrates de droite ou de gauche. Le deuxième tour des présidentielles est devenu un référendum anti-Le Pen.

Rien ne sera pour autant réglé si on ne prend pas en compte les raisons qui ont conduit beaucoup d'électeurs modérés, qui ne sont pas des fascistes, à apporter leurs voix à Le Pen, tant d'électeurs populaires à voter pour l'extrême gauche ou l'extrême droite – et 28.40% des électeurs à s'abstenir.

Le vote du 21 avril est un avertissement du destin, le dernier peut-être avant de grands malheurs. On fera, je l'espère, ce qu'il faut pour les conjurer. Ce qu'il faut faire ce n'est pas seulement sauver la République du danger de l'extrême droite, c'est reconstruire la démocratie française.

Jacques Mallet

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU DE L'AMICALE

Président : Jacques Mallet
Vice-présidents : Marguerite Colin, Jean-Marie Daillet
Secrétaire général : Cyriaque Decamme
Secrétaire général adjoint : Bruno Coiraton
Trésorier : Henry Sportès
Membres : Monique Badénès, Cyril Balazuc, Josette Buchou, Paulette Dannenmuller, Jacques Dubois, Marie-Thérèse Garde, Jacques Gissinger, Christiane Henry, Benoît Jeanneau, Henri Le Corno, Pierre Nicolet, Jacques Parini, Henri Poumerol, Jean-Pierre Prévost, Jean Seitlinger, Pierre-Yves Teitgen.

ACTUALITES

CREATION D'UN « CERCLE PIERRE PFLIMLIN »

Il est présidé par Louis Jung

Sous le nom de « Cercle Pierre Pflimlin », une association a été constituée en janvier 2002 à Strasbourg. Elle a porté à sa présidence Louis Jung, ancien sénateur centriste du Bas-Rhin.

Dans un appel aux personnes intéressées par cette création, notre ami écrit :

Président fondateur de la Fondation Robert Schuman, je fus l'ami de **Pierre Pflimlin**, dont j'ai partagé les idéaux, notamment quand il s'agissait de l'amitié franco-allemande et de la construction européenne. Je m'acquitterai donc de ma tâche dans cet esprit de fidélité aux valeurs défendues par **Pierre Pflimlin**, comme nous y engagent d'ailleurs les statuts de notre association :

« Inspirée par la pensée de **Pierre Pflimlin**, l'association a pour but de promouvoir la construction d'une union politique de l'Europe fondée sur des valeurs humanistes. A cet effet, elle contribue à intensifier les échanges de toute nature, culturelle, intellectuelle, politique, économique, etc., entre les peuples européens ainsi qu'entre les institutions attachées à cette construction. Son action est développée prioritairement dans le cadre franco-allemand, axe constitutif de l'Europe unie. Elle s'attache également à la promotion de Strasbourg comme capitale européenne. L'association entretient la mémoire de **Pierre Pflimlin** et contribue à faire connaître sa vie, son œuvre et ses idées. » (art. 2 des statuts).

Je serai accompagné dans cette mission par un comité directeur qui est constitué par **MM Etienne Pflimlin** et **Karl von Wogau**, vice-présidents, Mlle **Jeanne Meyer**, secrétaire et **François Brunagel**, trésorier. MM **Francis Hirn** et **Gérard Blaise** ont été nommés vérificateurs aux comptes.

L'association se compose de membres actifs, de membres bienfaiteurs, qui peuvent être des personnes physiques ou morales, et de membres d'honneur. Les taux de cotisation ont été fixés comme suit :

- membre actif–personne physique — minim : 30 E
- membre actif-personne morale — minim : 150 E
- membre bienfaiteur et membre d'honneur-personne physique — minim : 100 E
- membre bienfaiteur-personne morale — minim : 250 E

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir confirmer votre adhésion par le versement de votre cotisation, par chèque ou par virement au compte indiqué ci-dessous.

Les membres seront régulièrement informés des activités de l'association et peuvent évidemment à tout moment me faire part de leurs suggestions. Ils seront bien entendu conviés à l'assemblée générale et aux manifestations que l'association organisera.

D'ores et déjà nous avons entamé notre travail et nous comptons sur votre soutien. D'avance, je vous en suis reconnaissant ... »

Adresse de correspondance : Cercle Pierre Pflimlin-Secrétariat du Président
Crédit Mutuel CEE-34, rue du Wacken F-67000 Strasbourg
Compte bancaire : Caisse du Crédit Mutuel Strasbourg – Esplanade N°10278 01082 00036560145 21
IBAN : FR76 1027 8010 8200 0365 6014 521 BIC : CMCIFR2A

La Maison Robert Schuman à Scy-Chazelles : le projet de création d'un lieu de mémoire et de découverte sur l'Europe et la construction européenne

Robert Schuman, alors député de la Moselle, avait acheté en 1924 une propriété à Scy-Chazelles, près de Metz, sur les pentes du Mont Saint-Quentin, constituée de deux immeubles avec un jardin. C'est dans cette maison mosellane qu'il allait rechercher, le plus souvent possible, le calme dans ce qu'il considérait comme une retraite où il pouvait à la fois méditer, prier et mûrir ses grandes décisions. Il s'y est éteint le 4 septembre 1963.

Le Département de la Moselle en a acquis la propriété en 1966 en la confiant à l'Association des Amis de Robert Schuman. En 1993, une opération a été engagée par le Département, tout d'abord pour la sauvegarder, puis en faire un lieu d'animation autour du souvenir de la personne de Robert Schuman, un des « Pères de l'Europe ». On peut la visiter régulièrement et des expositions temporaires y ont déjà été organisées.

C'est actuellement un projet d'exposition permanente qui est préparé, accompagné par des travaux d'agrandissement des locaux et par une concertation entre le Département de la Moselle et l'Université de Metz (Centre de Recherches Histoire et Civilisation de l'Europe Occidentale) en vue de la création d'une « Maison de l'Europe, Robert Schuman ». Cette maison était en effet jusqu'ici un lieu de mémoire de l'œuvre de Robert Schuman. Il s'agirait désormais, tout en respectant cet héritage, d'en faire le point de départ d'une découverte plus large de l'Europe et de la construction européenne. Elle sera pensée comme un outil culturel et non plus seulement comme un simple conservatoire de la mémoire de Robert Schuman.

Ses finalités principales sont à la fois de restaurer ces lieux historiques, leur contenu et leurs collections, de faire comprendre l'action de Schuman par rapport à ses convictions personnelles mais aussi par rapport à son temps, de familiariser les visiteurs aux grandes étapes de la construction européenne, de conduire une réflexion sur les problématiques européennes actuelles dans les domaines politique, économique et culturel que le citoyen vit de façon quotidienne, d'ouvrir le site à des manifestations culturelles européennes et d'être un lieu de recherche et de méditation scientifique sur la construction européenne.

Ce projet d'exposition permanente se propose d'approfondir ou de découvrir des thématiques différentes, comme « Qu'est-ce que l'Europe ? », « Robert Schuman et son temps », « La construction européenne ». Plusieurs fils directeurs orienteront le cheminement de l'exposition : « Sur les pas de Robert Schuman », en suivant son rôle et son action, des « portraits » notamment d'individualités ayant œuvré pour l'idée européenne, « Visions de l'Europe », de l'Europe des nationalismes à l'Europe économique puis politique, « Fractures et réconciliations » dans les grandes étapes historiques de la construction européenne.

Il doit s'agir d'une « interprétation » dans le sens anglo-saxon de « traduction et d'évocation » et qui sera à la base de cette exposition permanente, davantage que d'une simple exposition de collections. Mais l'objectif est aussi celui d'une assez forte vulgarisation en s'adressant à un grand public, notamment de jeunes, souvent mal formé dans le domaine européen. Cela pourra conduire à un double niveau de lecture, à la fois de découverte et d'approfondissement. La muséographie reposera très largement sur l'interactivité grâce à des objets de collection, des textes, des images, des vidéos, des enregistrements sonores et filmés, des bornes interactives bilingues ou trilingues.

La recherche d'objets de collection est déjà entamée, ainsi que la collecte de toutes les formes de documents pour appuyer et illustrer le déroulement de l'exposition. Celui-ci sera d'ailleurs largement chronologique, de la guerre de 1870 jusqu'au début du XXIè siècle, mais aussi thématique autour des fils directeurs annoncés et des idées à la fois de diversité et d'unité européenne.

Dans une première étape, un « scénario d'exposition » doit être mis en place, accompagné de « dossiers documentaires », comportant aussi bien des objets de collection que des documents d'archives, des photographies, des enregistrements sonores et audio-visuels. Une commande sera ensuite passée à un scénographe pour réaliser l'exposition permanente proprement dite dans un délai de quelques années. Il est encore prévu d'élaborer un certain nombre d'entretiens audio-visuels (une vingtaine) auprès de personnes ayant connu l'action de Robert Schuman.

Dans ces conditions, l'Amicale du MRP doit être informée de cet effort de mémoire et de recherche. Les membres qui pourraient être en possession des documents les plus divers concernant Robert Schuman, l'homme et son action, mais aussi son entourage et son environnement, c'est-à-dire ceux qui ont œuvré dans la « mouvance démocrate-chrétienne » en faveur des réalisations européennes, sont invités à se faire connaître. Il faut que cette Maison Robert Schuman soit en même temps un lieu de souvenir, mais aussi le point de départ d'une meilleure compréhension par le plus large public des origines et des développements de l'idée et de la construction européennes, dont Robert Schuman, un des grands leaders du MRP, est resté un des principaux symboles, dans un parti qui avait été « le parti européen » par excellence.

Professeur Jean-Claude Delbreil
Université de Metz

Dans notre courrier

A propos de Nestor Rombeaut et du « Maitron »

Notre ami André Caudron, 3 rue Paul Claudel à Mons-en-Barœul (59730), nous a adressé le 16 novembre 2001 la lettre suivante.

Dans le n° 89 du « MRP vous parle », j'ai lu avec intérêt la lettre de Nestor Rombeaut pour lequel, depuis longtemps, j'éprouve une vive admiration.

Je voudrais apporter quelques précisions sur le « Maitron » qu'il évoque dans son message. Il s'agit bien de l'appellation courante du « Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français » dont Jean Maitron (1910-1987) a dirigé la publication depuis 1964 aux Editions ouvrières, devenus Editions de l'Atelier. La tâche a été reprise par Claude Pennetier après la disparition du fondateur.

Le « Maitron » œuvre d'une ampleur exceptionnelle, comprend actuellement quarante-quatre volumes pour la période 1789-1939, dans sa version « papier », soit 103.000 notices de personnages appartenant au mouvement ouvrier ou proches de lui. L'ensemble, revu et complété, est aussi disponible sur Cédérom depuis 1997.

La centaine de collaborateurs du « Maitron », historiens professionnels ou non, prépare en ce moment une nouvelle série consacrée aux militants des années 1940 à 1968.

Si les premières séries ont paru faire peu de cas des membres d'organisations chrétiennes, ce reproche ne se justifie sûrement plus aujourd'hui. La série 1914-1939, dernière parue, contient notamment un nombre appréciable de biographies de militants de la CFTC et de la JOC. Un groupe « mouvements chrétiens ou d'origine chrétienne », très actif, travaille sur la période 1940-1968.

D'autre part, j'ai participé à la rédaction du tome 44, fait de compléments, et surtout à la préparation du Cédérom où figurent une quarantaine de notices inédites de chrétiens sociaux, catholiques et protestants, du XIXè et du début du XXè siècle.

NDLR. Par erreur, nous avons écrit Maintron au lieu de Maitron dans notre numéro 89

L'AMICALE DU MRP A TENU SON ASSEMBLEE GENERALE LE 11 MARS

Devant une assemblée d'une cinquantaine de participants **Jacques Mallet** ouvre la séance à 14h45 par l'évocation du souvenir de nos amis défunts dont les noms de 38 d'entre eux sont parvenus à notre connaissance depuis notre dernière assemblée générale. Parmi ceux-ci le décès d'André Diligent aux obsèques auxquelles il conduisait une forte délégation de l'Amicale.

L'assemblée générale observe une minute de silence.

Parmi les absents excusés il convient de souligner les noms de J.P. Prévost , trésorier, appelé en province par un deuil et Jacques Parini, rédacteur du bulletin, retenu impérativement par un examen médical consécutif à une récente intervention chirurgicale oculaire. Le secrétaire général lira le rapport du trésorier et commentera la lettre de Jacques Parini.

Quel avenir ?

Pour **Jacques Mallet**, notre amicale se porte apparemment bien : le nombre d'adhérents à jour de cotisation est passé de 250 à 308, celui des abonnés non adhérents de 20 à 40 de 2000 à 2001. Nos finances sont pour la première fois, depuis longtemps, en équilibre. Reste que l'avenir proche ne laisse pas d'inquiéter. Une quarantaine de décès dans l'année, les atteintes de l'âge pour la plupart qui font que nous sommes une petite cinquantaine réunis à ce jour contre le double naguère encore, une absence de concours pour les tâches matérielles. Quel avenir pour notre amicale ? A tout le moins essayons d'assurer la pérennité de notre courant de pensée.

Pour y parvenir **Jacques Mallet** propose : 1)la mise en œuvre d'un site internet, constatation faite que c'est le mode usuel d'expression du vingt et unième siècle et le moyen habituel de travail des chercheurs, étudiants, journalistes, professeurs, etc... ceci en complément et non en substitution de notre bulletin dont, soit dit en passant, il a beaucoup apprécié la dernière livraison. Modeste au départ, ce site relaterait l'importance des courants sociaux-chrétiens dans le monde contemporain, notamment celle du MRP, avec l'évocation de ses grandes figures, ce qui devrait amener les associations célébrant leur mémoire à participer à animer le site et aider à son financement. D'ores et déjà nous allons disposer d'un e-mail. (Bruno Coiraton, qui conduit l'équipe de mise en place de ce site fait, infra, le compte rendu du cheminement du projet). 2) d'élargir la diffusion du bulletin, par le moyen de visites en province dans les anciens fiefs du MRP afin de trouver d'utiles relais mais ceci a un coût et une portée limitée. Plus efficace lui paraît être la recherche de contributions historiques ou doctrinales de personnalités reconnues telle celle du Professeur Jeanneau, parue dans notre dernier bulletin, qui orienterait notre amicale dans le sens d'une association historique d'études sur la Démocratie chrétienne et le MRP. Elle serait susceptible de nous permettre d'accueillir des sympathisants plus jeunes issus de la société civile, des universitaires, des thésards, lesquels pourraient assurer la pérennité de notre courant de pensée. Placés sous l'égide de personnalités reconnues (J.M. Mayeur, B. Jeanneau, J. Chelini, A..Bethouart ont donné un accord verbal) nous pourrions peut-être obtenir des subventions que, hormis celles du groupe centriste du Sénat dues à notre ami Chaussebourg, nous avons jusqu'ici vainement recherchées, voire aussi avoir la possibilité de faire bénéficier nos adhérents d'un reçu fiscal.

A ses yeux la question est claire : devons-nous nous résoudre à la disparition dans quelques années de notre amicale dépositaire d'une histoire et d'un idéal auxquels nous sommes attachés, ou bien, voulons-nous prendre les moyens de prolonger au-delà de nous notre famille d'esprit de sorte que son message soit encore entendu ?

Des choix doivent être faits aujourd'hui même. C'est pourquoi, bien que désireux depuis longtemps de ne pas prolonger sa trop longue présidence, Jacques Mallet accepterait, si le comité directeur l'estimait nécessaire, de prolonger son mandat d'un an afin de mettre sur les rails les projets pressentis. **Applaudissements.**

Relations avec les associations de même esprit.

Le président Mallet fait savoir qu'il résulte des contacts pris avec les formations de notre esprit qu'il ne saurait y avoir fusion mais collaboration organisée, notamment en ce qui concerne l'usage du site Internet voire pour son financement et son fonctionnement ou encore, par ailleurs, pour l'organisation de colloques.

Elections au comité directeur

Le secrétaire général **Cyriaque Decamme** fait savoir que sur les 14 membres renouvelables cette année, trois d'entre eux : Jean Teitgen, Germaine Touquet et Jacques Wouaquet, malgré plusieurs relances ne souhaitent pas leur renouvellement, deux n'ont pas répondu : Claude Bénard et Jean Chelini, le premier ne s'est pas manifesté depuis plusieurs années ; par contre, notre comité directeur a insisté pour que nous conservions Jean Chelini que seul son éloignement (Bouches-du-Rhône) tient souvent absent, neuf ont demandé leur renouvellement : Monique Badénès, Josette Buchou, Bruno Coiraton, Marguerite Colin, Jean-Marie Daillet, Jean-Pierre Gabelle, Jacques Parini, Jean-Pierre Prévost, Henri Poumerol. Trois candidatures nouvelles nous sont parvenues : Benoît Jeanneau, dont vous avez pu apprécier les interventions, professeur de droit et jadis responsable de la Fédération MRP de la Vienne, Henri Goetschy, ancien sénateur centriste du Haut-Rhin, Jacqueline Gauthier Sainte -Marie, militante centriste habituée des visites à notre permanence.

Les **candidatures** présentées sont **ratifiées** à l'unanimité des votants. Une seule abstention.

Le Secrétaire général rappelle que le comité directeur ainsi renouvelé devra se réunir à l'issue de l'assemblée générale pour élire le Bureau.

Désignation des contrôleurs financiers

Conformément à l'article 15 de nos statuts il convient d'élire deux contrôleurs financiers. En l'absence de candidatures il est demandé aux contrôleurs sortants, M. et Mme Lenabour, s'ils acceptent leurs renouvellements. Sur leurs réponses affirmatives ils sont reconduits à l'unanimité.

Compte rendu administratif

Si le **secrétaire général, Cyriaque Decamme**, partage avec le président la satisfaction d'avoir dépassé de plus de cinquante, par rapport à l'année 2000, le nombre de cotisants grâce à de nombreuses relances, il partage également son pessimisme pour l'avenir. La quarantaine de décès que nous avons connus en 2001, l'amenuisement continu de la présence aux assemblées comme aux banquets, justifié, pour la plupart des absents par les misères de l'âge (pour un envoi de 350 invitations nous avons reçu 126 réponses : 46 favorables, 80 excuses dues à l'éloignement, l'âge, la santé) chiffres comparables à celui des présences à notre dernier banquet annuel, raréfaction des collaborations aux travaux matériels. Autant de signes du déclin.

Rapport financier

Le secrétaire général, en l'absence du trésorier Jean-Pierre Prévost (enterrement d'un proche en province), rappelle que dans son rapport sur l'exercice 2000, celui-ci laissait espérer une réduction du déficit de plus de moitié pour l'exercice 2001 soit un déficit prévisionnel de 50.000 contre 164.000 en 1999 et 114.000 en 2000.

Or, le redressement financier réalisé a dépassé les espérances puisqu'il est de 13.097 F ce qui, compte tenu de 16.000 F environ de valorisation du portefeuille, se traduit par un boni de 3.000F, somme modeste sans doute, mais significative.

Compte de résultats

Exercice 2001

	Rappel 2000 pour mémoire	Budget prévisionnel 2001	situation 2001
Recettes			
Cotisations	**28.800**	**30.000**	**37.100**
Abonnements	16 .380	20 .000	26.600
Dons	72.075	30.000	32.500
Remboursement banquet	15.000	15.000	9.250
Produits financiers	14.400	5.000	6.590
	146.655	100.000	112000
Dépenses			
Epuipements	33.615	-	-
Fournitures bureau	1.032	1.000	1.493 .58
Téléphone et poste	7.127	10.000	9.252.32
Publications	118.452	50.000	36.267.16
Secrétariat	60.966	67.000	61.510.59
Frais de représentation	4.340	1.000	4000.00
Banquet	15.680	15.000	8.660.00
Honoraires comptables	9.872	-	-
Impôts	7.405	5.000	2.597.00
Frais de publicité	2.384	-	-
Frais de banque	688	1.000	708.30
Internet	-	-	608.00
	261.561	150.000	125.096.95
Déficit	- 114.906	- 50.000	- 13.096.95

Si l'on considère ces chiffres dans le détail, il faut noter que :

- S'agissant des recettes, une relance systématique a permis d'augmenter le produit des cotisations de 24% et celui des abonnements de 63%. Si le produit des dons a diminué de 54%, ce phénomène tient à ce que le versement de l'Union centriste perçu en 2000 n'était pas renouvelable ; compte non tenu de ce dernier, la progression des dons serait de 47%. Les produits financiers sont en baisse de 55,3% conséquence des ponctions des années précédentes sur nos placements et de la baisse des taux.
- Concernant les dépenses, ce recul tient à trois facteurs ; l'équipement des bureaux est terminé, sauf à prévoir la mise en place du site Internet, le contrat du comptable n'a pas été reconduit, le coût du bulletin a été réduit assez sensiblement mais représente encore une charge de 82.999 F compte tenu de l'affectation de notre secrétaire pour les 3/4 de son temps à sa frappe et sa mise en forme contre un coût de 118.462 en 2000. Il est vrai que, de ce fait, le coût de la secrétaire pour les travaux courants se trouve ramené de 60.966 F à 15.378 F. Reste cependant que le cumul des abonnements et des dons, 59.100 F, ne couvre pas le prix de cette publication. A noter que les frais de publication et de secrétariat représentent 80% de nos dépenses.

Pour l'avenir, il a le regret d'informer l'assemblée de la décision du trésorier de ne pas renouveler son mandat. Celui-ci craint que le redressement opéré auquel il a contribué ne soit que de courte durée. Il estime que nous n'avons pas les moyens de courir deux lièvres à la fois : le bulletin dans sa formule actuelle et nos projets de site Internet.

Par ailleurs, soulignant après le président et le secrétaire général que le vieillissement de nos membres et leurs disparitions de plus en plus nombreuses sont inéluctables, en conséquence, il estime que si nous voulons continuer de servir une cause qui nous est chère, une transformation profonde de notre association s'impose. Elle devrait devenir un centre de réflexions et d'études sur la Démocratie Chrétienne et le MRP où se côtoieraient anciens militants et personnes intéressées par notre famille d'esprit. Il regrette que le Bureau lors de sa dernière réunion ait décidé d'ajourner l'examen de cette question.

A la demande d'un intervenant, il est précisé que hormis la valeur de nos locaux notre patrimoine (placements, soldes de banques et caisse) est de 506.650 F.

Avant de soumettre le rapport du trésorier au quitus de l'Assemblée il est demandé aux contrôleurs de faire part de leurs observations.

Madame Lenabour fait savoir qu'elle n'a pu que constater la concordance des pièces comptables avec les inscriptions dans les livres. Tout lui a paru en règle.

Quitus est donné à l'unanimité au trésorier pour sa gestion.

Projets de site Internet.

Bruno Coiraton présente les objectifs et l'état d'avancement des études et réalisations du projet de site Internet.

S'agissant des objectifs ceux-ci lui paraissent suffisamment déjà explicites par notre président pour se contenter de les rappeler : diffuser au delà de l'audience limitée de notre bulletin de liaison l'apport des courants de la Démocratie Chrétienne dans l'action politique, l'évocation des grandes figures qui l'ont illustrée, le resserrement de nos liens avec les associations issues des mêmes tendances par un usage en commun du site projeté.

Quant à l'avancement de l'étude qui s'est effectuée avec le concours d'un technicien qualifié elle a d'ores et déjà abouti non seulement à l'établissement du « cahier des charges » mais aussi dès les jours prochains à la mise en place d'un branchement e-mail, d'un modem, d'un scanner à partir de l'ordinateur existant, le tout pour un coût de l'ordre de 3.000 F.

Reste que le plus important demeure à faire :

- rédiger et introduire dans le site des textes et biographies qui pourraient être modifiés au fur et à mesure des éventuelles suggestions reçues des utilisateurs ;
- d'où la nécessité d'activer « les têtes pensantes » pour qu'ils apportent rapidement des contributions susceptibles de nourrir le site, voire d'y dialoguer (interactivité) ;
- préparer un dossier financier prévisionnel compte tenu des concours espérés des associations amies intéressées par l'initiative ; remarque faite que le site permettant une plus large diffusion du travail d'archives de Jacques Parini, le bulletin pourrait en être considérablement allégé et partant son coût.

Quant à ce coût, outre déjà les dépenses engagées de l'ordre de 3.000F, il conviendrait de prévoir la mise en place, avec l'aide du technicien qualifié précité, d'une dizaine de grands textes généraux, d'une quinzaine de biographies, d'une page d'agendas, des renseignements sur les associations intéressées. Il en coûterait environ 30.000 F.Une extension ultérieure au cours de l'an 2003 pourrait aller de 40.000 à 100.000 F dans la mesure où nous obtiendrions une participation financière des associations amies concernées par l'expérience.

Henri Poumerol rappelle que depuis cinq ans, il réclame une plus grande ouverture de notre association aux jeunes générations et que, outre des réunions où ils seraient invités, l'interactivité par le moyen d'un site Internet lui a toujours paru un moyen privilégié. Quant à la pérennité du bulletin de liaison, celui-ci lui paraît une nécessité absolue encore qu'il

aimerait que celui-ci fût allégé en ce qui touche la relation des débats du groupe MRP de l'Assemblée Nationale d'autant que l'intégralité du très intéressant travail de Parini pourrait être diffusé sur le site Internet. Il souhaiterait aussi que ce bulletin fasse une place plus importante à des débats de doctrine et d'actualités.

Au risque de disparaître il lui semble qu'il nous faut nous adapter à la révolution de la communication. C'est du reste ce que font la plupart des associations catholiques de sa connaissance, quitte à reprendre l'essentiel de leurs communications dans un bulletin allégé rédigé par leurs soins à partir des contributions informatisées par le moyen de la publication assistée par ordinateur, ainsi qu'en témoignent les parutions qu'il a adressées au secrétaire général. Un bulletin de quatre ou huit pages est assez facile à faire en informatique pour un coût limité et sa diffusion sur Internet peut intervenir immédiatement et être ainsi reçu dans le monde entier sur l'instant.

Reste que si nous voulons intéresser les jeunes, les universitaires, les médias, il ne faut pas nous limiter à l'histoire du MRP quand bien même ce serait la nôtre, mais à l'histoire des idées d'inspiration chrétienne qui intéressent toujours.

Sans doute devrions-nous nous orienter vers une association qui pourrait être un centre de recherche et d'études susceptible éventuellement de recueillir des subventions.

Toutefois il demeure dubitatif quant à la création d'un comité scientifique de pilotage composé de professeurs si l'on veut bien se souvenir que le MRP c'était d'abord des militants populaires et que dans bien des ouvrages universitaires touchant l'histoire contemporaine l'existence et l'action du MRP sont oubliées. **Applaudissements.**

Cyriaque Decamme fait remarquer que si le développement d'Henri Poumerol est argumenté et satisfaisant pour l'esprit, il craint bien qu'il n'achoppe sur le point du recrutement d'une secrétaire rompue au P.A.O., denrée rare. Remarque faite qu'il ne lui semble pas que notre actuelle secrétaire soit susceptible, avant longtemps, de remplir ces fonctions techniques.

Le Bulletin

En l'absence de Jacques Parini à qui l'Assemblée souhaite un prompt rétablissement et exprime ses remerciements pour l'énorme travail qu'il accomplit, **Cyriaque Decamme,** qui a reçu une lettre circonstanciée, à votre disposition ici pour ceux qui n'en auraient pas été saisis, en développe l'essentiel, à savoir

- **les difficultés techniques** rencontrées pour lesquelles il préfère renvoyer l'auditoire au contenu de la missive de l'intéressé ;
- **le coût** du bulletin, soulignant qu'en 2001 celui-ci est couvert aux 3/4 par les recettes qu'il génère : soit abonnements, 27.600F, dons affectés, 33.940 F, total 61.540 F pour un coût de 81.462 F (51.869F pour la part du travail affecté au bulletin par notre secrétaire et 29.593 F pour l'impression, le tirage, le routage à la société Simediat). Soit un déficit d'une vingtaine de milliers de francs. Remarque faite que le travail de bénédictin de Parini est effectué gratuitement.
- le **tirage,** 850 exemplaires répartis à 350 attributaires payants ; 400 attributaires à titre gratuit (60 retardataires de cotisations, 90 à des institutions, 160 à des personnalités : journalistes d'opinion, parlementaires en activité ou en retraite, 90 à des enseignants non adhérents) ; 100 stockés à la permanence pour satisfaire à des demandes diverses.

L'expérience montre au secrétaire général que ce stock pourrait sans dommage être ramené à 50.

La rubrique enseignants mériterait un nettoyage en demandant aux attributeurs s'il porte intérêt à nos envois, mais aussi en essayant d'en trouver d'autres qui pourraient être intéressés.

En ce qui touche les personnalités : pour les journalistes d'opinion, s'inquiéter de leur intérêt, éviter les envois multiples à une même parution, pour les parlementaires (supposées de notre mouvance). Peut-être pourrions-nous ainsi économiser une cinquantaine d'envois. Ce travail nécessiterait le concours de bonnes volontés, votre secrétaire général étant déjà bien occupé.

Sur le contenu du bulletin, on peut noter que la diminution du coût du bulletin en 2001 tient pour beaucoup à la décision de votre bureau de réduire en moyenne à 24 pages en moyenne le volume de vos bulletins.

L'abondance des soutiens reçus montre à l'évidence que le contenu de notre bulletin intéresse et que nos adhérents sont attachés à l'expression écrite de notre histoire et de notre pensée : l'âge moyen de nos amis fait qu'ils sont peu familiers des moyens modernes de communication et que dans ces conditions beaucoup considèrent que le bulletin est indispensable, le site Internet n'étant qu'un prolongement destiné à l'information du plus grand nombre. Remarque faite, cependant, que plusieurs lui ont fait savoir qu' à leur avis que l'histoire de délibérations du groupe gagnerait à ne pas s'étendre sur des débats d'intérêt secondaire et dépassés.

Interventions dans le débat

Louis Grunenwald aimerait que notre bulletin perdure en dépit de la diminution prévisible de nos effectifs et que, le moment venu, il s'inscrive dans la mouvance de France-Forum. En ce qui concerne l'évolution de l'orientation de l'amicale vers une association historique il redoute une dilution qui ferait de notre association une pseudo-amicale au 3ème degré et souhaite que l'amicale reste l'amicale du MRP, quitte à créer à côté l'association que l'on voudra mais sans que cela nuise aux finances de l'amicale.

Pour le **Président Mallet** il ne paraît pas judicieux d'envisager de nous fondre dans l'avenir dans la mouvance de France-Forum bien que lui-même en soit l'un des inspirateurs. Il s'agit d'un organisme d'une autre nature au demeurant au nombre des associations amies.

Henri Poumerol tient à préciser que son plaidoyer en faveur d'une association d'études historiques ne signifie pas qu'elle se substituerait à l'amicale. Elle lui serait parallèle et s'y substituerait à terme lors de notre extinction.

Le **Président Mallet** demande à l'Assemblée de se prononcer sur une proposition donnant au bureau mandat de créer une commission tendant à promouvoir une révision de nos statuts non seulement pour en élargir les dispositions obsolètes et les mettre en conformité avec la législation, mais aussi afin d'ouvrir plus largement notre association à ceux qui, sans avoir la légitimité du MRP, sont proches de nous, notamment s'agissant des générations nouvelles. Sans doute pourrait-on créer une société d'études historiques parallèle mais il semble au président que dans ce cas elle ne pourrait se faire qu'autour de l'amicale qui en serait le pivot, notamment s'agissant de notre projet de site Internet.

Pour le professeur **Benoît Jeanneau** ne fixons pas mais préservons simplement l'avenir. Certainement nous devons envisager les temps où nous ne serons plus bien nombreux, nous les anciens. Cependant rien ne nous presse. Si l'étude de l'éventualité est nécessaire la solution ne lui paraît que devoir intervenir à terme. Continuons donc à publier notre bulletin dans sa forme actuelle ; nos adhérents y sont attachés. Le site Internet, forcement modeste à ses débuts, n'en étant qu'un complément. Par ailleurs, un toilettage des statuts lui paraît suffisant pour mieux nous ouvrir à des amis. La création d'une association historique évoquée ne devrait être que l'accessoire.

Le président **Jacques Mallet** estime que si nous voulons créer un site Internet susceptible de relayer notre message il n'y a que deux solutions : soit l'amicale en assume seule le financement et le fonctionnement et cela ne peut aller loin, soit elle y associe tant au fonctionnement qu'au financement des « associations sœurs » et nous pourrons atteindre le développement de notoriété recherché. De toute manière nous ne pouvons revendiquer des concours y compris financiers que si nous présentons à nos amis un projet qui se tienne pour une démarche dont nous entendons demeurer le pivot.

C'est pourquoi il appelle l'Assemblée générale à donner son avis sur les projets suivants :

- création d'un groupe de travail chargé de la rénovation des statuts et de présenter un projet de création sous l'égide de l'amicale d'une association de réflexions et d'études historiques sur la place de la démocratie chrétienne et particulièrement du MRP dans l'histoire contemporaine (avec le concours d'associations de notre esprit) ;
- création d'un site Internet.

Il en est ainsi décidé à l'unanimité des votants.

Questions diverses

Le Président Jacques Mallet lance un appel pour obtenir le concours de volontaires pour aider à la mise en ordre des archives et de la bibliothèque de la permanence.

Après avoir demandé aux membres du comité directeur de demeurer en place aux fins d'élire le bureau et rappelé à l'assistance qu'une messe votive à la mémoire de nos défunts était célébrée à 18h30 en l'église Saint-Sulpice le président Mallet lève la séance à 17h35.

Le secrétaire général
Cyriaque Decamme

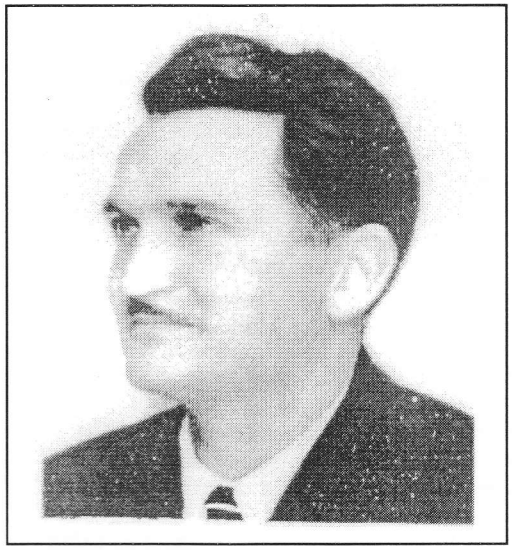

ANDRE DENIS : la fidélité aux engagements pris par le MRP en 1944 pour justifier sa création

Homme jeune, sans passé politique, chrétien engagé dans l'action civique (on dirait aujourd'hui « citoyenne »), résistant au sein d'un réseau, impatient de participer à une Révolution qui ferait enfin de la République une démocratie à la fois politique et sociale, tel était à la Libération le modèle le plus renommé – et parfois le plus envié-, du militant MRP.

André Denis, qui fut député MRP de la Dordogne de 1946 à 1958, était l'un de ces modèles. Nous avons appris avec peine son décès, intervenu à la mi-février ; il a été inhumé le 18 février à Masseret, en Corrèze. C'était un adhérent fidèle de notre amicale ; il a participé à la plupart de nos assemblées générales, jusqu'à ce que son état de santé – il perdait la vue-, l'en empêche, il y a quelques années.

Il naît à Brive le 7 novembre 1920. Adolescent, il exerce la profession d'ajusteur-outilleur.

Catholique pratiquant, il milite dans la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (c'est pour lui une organisation jeune puisqu'elle a été créée en France – par l'abbé Guérin -, en 1926, alors qu'il avait six ans). Très vite sa foi, son dynamisme, sa ténacité – il ne renonce jamais -, y font merveille... D'autant qu'il a du charme, beaucoup de charme ; il est grand, costaud, beau gosse et il a une voix qui est à elle seule tout en orchestre ; elle est chaude, veloutée, forte ou douce à volonté et, dans un débat avec des camarades qui ont fait de longues études, c'est lui qui parle sans notes !

Résultat : dès 1941, sous l'occupation allemande, la JOC l'embauche comme permanent à son secrétariat national ; et, quand celui-ci se décentralise en raison des difficultés et des risques qui atteignent ses communications, il lui confie l'animation de toute la région Sud-Est avec Marseille comme chef-lieu.

A la Pentecôte 1943, l'ACJF tient un conseil national à Montmartre. C'est une réunion autorisée. Il n'empêche : au moment de la clôture des débats, les deux cents participants, venus de toute la France – André Denis est présent -, chantent la Marseillaise. Les bons pères qui les ont accueillis ressentent quelques frissons.

Mais peut-on s'arrêter là ? Non, des contacts ont été pris entre des jeunes qui en demandent plus. Et l'on prépare pour quelques semaines plus tard une autre rencontre, clandestine celle-là, toujours à Paris et dans le 18è arrondissement, mais dans le complexe immobilier du patronage Championnet, contigu à l'église Sainte-Geneviève des Grandes Carrières, qui est en train de devenir l'un des grands foyers de la Résistance.

Cette rencontre clandestine, André Denis l'a évoquée dans un témoignage écrit que nous avons publié dans notre numéro 65 en 1995 sous le titre « Dès 1943, un complot dans le patronage Championnet ».

Ce « complot », c'est d'abord un programme, qu'André Denis a imaginé avec quelques camarades de la J0C et qu'il souhaite faire grandir dans toute la France : organiser un mouvement « Jeunes Chrétiens Combattants » qui préparerait les lendemains de la Libération.

A Championnet, il le fait admettre ; il fait même préciser que l'animateur, à l'échelon national, en sera Maurice-René Simmonet, déjà très engagé dans la Résistance. Dans son témoignage de 1995, il énumère les noms de quelques participants : René Lorrain et Paul Dalhuin (de Paris), Gilbert Dru (de Lyon), ainsi que Jean Gilibert, Georges Mamy, René Plantade, Clément Moratille et lui-même, tous corréziens. Mission donnée à chacun : contacter les amis de l'ACJF, de la CFTC, du PDP et de la JR pour susciter la formation d'un nouveau mouvement politique après la guerre. René Plantade, que nous avons interrogé, se souvient de l'événement : on avait rendez-vous dans les bâtiments du patronage, mais on ne savait pas dans quelle salle : on ne se connaissait d'ailleurs pas, ou mal ; on ignorait auprès de qui se renseigner et il fallait néanmoins être discret ; bref, on s'est cherché longtemps, d'autant que certains s'étaient un peu perdus dans Paris avant d'avoir trouvé l'église (la rue Championnet est très longue)...

Retour dans le Sud-Est ... En août 1944, André Denis participe à la libération de Marseille et reçoit du Comité départemental de libération la mission de ravitailler la ville et ses faubourgs. Puis il gagne Paris – dans une « traction avant »-, en évitant de rencontrer les troupes allemandes qui remontent du Sud-Ouest, et trouve André Colin et Albert Gortais rue de Rivoli au siège du Mouvement Républicain de Libération, qui va devenir le MRP ? C'est l'enthousiasme.

Elu député à la seconde Assemblée Constituante, en juin 1946 -quand le MRP devient le premier parti du France-, André Denis ne change pas son image et il garde ses convictions.

Pourquoi la classe ouvrière a-t-elle basculé en majeure partie dans l'électorat du Parti communiste ? Serait-elle séduite par la doctrine matérialiste que professent les marxistes ? Ce n'est pas sûr ! Les ouvriers qui lisent Marx sont très rares ! Au surplus, dans les milieux populaires il y a beaucoup de familles nombreuses ; six enfants, c'est courant ; on y a l'esprit de famille ; on y fête Noël, les Rois mages, Pâques ; les enfants font leur « première communion » ...

Son vote communiste serait-il donc une protestation, une lutte contre les injustices et les oppressions sociales dont elle se sent victime ? Oui, ceux qui en font partie, tels les militants de la JOC et de l'ACO, et ceux qui la fréquentent, comme les prêtres qui animent les mouvements de l'ACJF, en sont convaincus.

Alors, pourquoi la classe ouvrière n'a-t-elle pas trouvé quand il en était encore temps un autre mouvement politique qui fût capable d'assurer sa défense en se référant à des principes et à des valeurs incompatibles avec le totalitarisme des régimes communistes ?

En vérité, des chrétiens d'avant-garde ont déjà tenté de jouer ce rôle : Marc Sangnier et le Sillon, Marc Sangnier encore et la Jeune République – alliée du Front Populaire en 1936-, le Parti Démocrate Populaire. Mais ils n'ont pas pu effacer dans les esprits l'image rétrograde – et bien différente de l'Evangile -, que la classe ouvrière recevait de l'Eglise de Rome, d'une partie de l'épiscopat français et des électeurs catholiques des partis de droite.

Ce qui avait manqué à ces pionniers, c'était peut-être bien un événement historique qui rompît la routine et les pesanteurs sociologiques établies. Et voilà qu'un tel miracle se produisait : c'était la Libération, avec la victoire de la Résistance où les chrétiens d'avant-garde venaient de jouer un rôle déterminant, avec Georges Bidault, président du CNR.

Cette analyse, André Denis jeune député la fait très souvent au sein du jeune MRP, où il n'est pas le seul à la faire mais il la fait très bien. A son avis, il est possible désormais – mais c'est urgent -, de gagner peu à peu la confiance d'une grande partie du peuple des travailleurs, du moins de cette partie de l'électorat que ne va au communisme que par colère ou découragement. Pour un chrétien, en ce début d'une ère nouvelle, pense André Denis, c'est un objectif politique et un devoir de conscience.

Il n'a aucun complexe à l'égard du Parti communiste, dont il a pourtant bien mesuré les méthodes et les ambitions quand il était encore sur le terrain en Corrèze, sous l'occupation. Il est lui aussi partisan d'une Révolution mais d'une autre Révolution.

Dans un projet de manifeste qu'il achève le 1er octobre 1948 après l'avoir élaboré laborieusement en marge des travaux de l'Equipe Ouvrière Parlementaire (où se retrouvent les parlementaires MRP membres de l'Equipe Ouvrière nationale du MRP), il a cette formule imagée (voir les documents ci-après, in fine) : « On ne dépasse pas le marxisme en se plaçant en-deça mais en le traversant. »

Ce projet, il l'adresse à Albert Gortais, secrétaire général adjoint du Mouvement et à Jacques Flaud, secrétaire général du Groupe MRP à l'Assemblée. Nous en ignorons le cheminement ultérieur.

C'est Jacques Flaud, précisément, qui l'a sorti de ses archives personnelles et nous l'a envoyé quelques mois avant sa mort, survenue brusquement en mai 1999. Il y joignait le compte rendu d'une réunion tenue en septembre 1946 par l'Equipe Ouvrière Parlementaire, avec la participation de Paul Bacon, et une lettre adressée par seize députés MRP à Robert Lecourt, président du Groupe MRP, le 27 novembre 1947, où l'on constate qu'André Denis n'était pas isolé dans son combat.

Nos lecteurs trouveront des extraits de ces documents ci-après.

S'agissant du rôle d'André Denis au sein du Groupe MRP et de l'Assemblée Nationale, nous les invitons à se reporter aux procès-verbaux des réunions du Groupe que nous publions régulièrement dans le bulletin. Ils y trouveront pratiquement tout ; André Denis était l'un des membres du Groupe les plus assidus aux réunions et il y parlait beaucoup. Il y exposait ses opinions sur les affaires économiques et sociales mais aussi ses pressentiments sur les problèmes de la fragile Union Française ; il fut notamment le meilleur visionnaire du Groupe sur l'issue du drame indochinois (voir notre numéro précédent).

Et bonne lecture !

Jacques Parini

EQUIPE OUVRIERE PARLEMENTAIRE (DU MRP) :
« Le MRP a donné aux travailleurs de notre esprit les moyens du passage au politique » Septembre 1946. Le gouvernement est dirigé par Georges Bidault

Extraits de la première page du document.

« Les membres de l'Equipe ouvrière parlementaire, réunis pour dresser le bilan de leur activité, ont entendu un exposé d'André Denis et un rapport de Paul Bacon.

« Le texte de l'exposé d'André Denis, « Classe ouvrière et Politique », sera remis au Secrétariat général du Mouvement. Après une large discussion, au cours de laquelle sont intervenus Béranger, Beugniez, Gabelle, Dumas, Francine Lefebvre, Emile Engel, Gaspary, Hulin, Cornu et Moisan, l'Equipe ouvrière a chargé Paul Bacon de défendre devant les organismes directeurs du MRP les conclusions dans la note ci-jointe en même temps qu'un résumé des observations présentées en réponse à certaines questions et objections.

« Dès ses débuts, le Mouvement a recruté, à la base, des militants formés par le syndicalisme et par l'action sociale ouvrière. Il a permis à une élite ouvrière de déboucher sur le plan politique. L'événement est d'une importance capitale. Avant le MRP, la politique était pratiquement interdite à ces militants : les partis de gauche vers qui les entraîneraient leur solidarité de classe et leur volonté révolutionnaire étaient fermés par le marxisme ; et pas question d'adhérer à un parti réactionnaire ! Quant aux partis du type PDP, ils dépassaient à peine les cadres du conservatisme. Aucun de nos militants ne s'y sentait à l'aise ….

« Le MRP et la Résistance nous ont fourni les moyens et l'occasion d'un « passage au politique ». C'est un fait historique …

« Du même coup, l'œuvre de formation et de conquête sociales que nous avons nous-mêmes commencée il y a vingt ans trouve son achèvement politique. Jules Guesde et le marxisme avaient rejeté hors du courant politique français les travailleurs de notre esprit. Le MRP les y remet. Il fait de nous la pointe politique d'un mouvement ouvrier confiné jusqu'à présent dans le syndical et le social … »

DANS UN GROUPE DE DEPUTES MRP : «**Pas de concessions aux partisans du pouvoir personnel.» 27 novembre 1947. Vote de confiance sur la composition du Gouvernement de Robert Schuman.**

Extraits d'une lettre adressée au président du Groupe MRP, Robert Lecourt, par 16 députés MRP, dont André Denis.

« Nous sommes conscients de la gravité que revêtirait une nouvelle crise ministérielle…

« Cela dit, et avant de voter, nous tenons à exprimer que nous ne considérons pas que la composition de ce cabinet traduise la volonté de défense républicaine qui nous anime. La candidature de M. Léon Blum avait permis d'espérer que la Troisième Force passerait du domaine des mots dans celui des réalités … Nous comptions que notre camarade Robert Schuman pourrait se contenter de recruter ses collaborateurs parmi des républicains hostiles à toute tentative de pouvoir personnel et d'innovation constitutionnelle inopportune. Il est notoire que tel n'est pas le cas de trois des membres du cabinet. Nous considérons comme inquiétante la présence à côté de M. René Mayer, de M.M. Gaillard et Bourgès-Maunoury, dont les attaches avec le mouvement gaulliste sont connues de tous … »

Ce texte porte les signatures de 16 députés MRP : abbé Albert Gau, Francine Lefebvre, Jean Blocquaux, Henri Bouret, Maurice Guérin, Charles d'Aragon, Joseph Defos du Rau, Pierre Dhers, Constant Montjaret, Marie-Madeleine Dienesch, Renée Prévert, Philippe Farine, Maurice-René Simonnet, Joseph Dumas, André Denis et X (signature illisible).

DANS UN PROJET DE MANIFESTE INVITANT LES FONDATEURS DU MRP ET SES ELUS A RESTER FIDELES A LEURS ENGAGEMENTS : **« Comment pouvait-on s'imposer fidélité à la révolution par la loi lorsqu'on s'accroche à un droit périmé, qui consacre les inégalités sociales, le règne du profit, encourage la spéculation et la domination sociale ? » 17 septembre 1948. Le premier cabinet Queuille vient d'être constitué.**

Extraits de la première partie du projet, qui est intitulé « Bilan d'un engagement politique », et qui commence par un rappel des

résolutions prises dans les réseaux de la Résistance et de ses contacts avec Jean Gilibert et Gilbert Dru.

« … J'attends l'heure où le Mouvement acceptera de me libérer pour me laisser porter le témoignage qu'il a abandonné lui-même alors qu'il ne fut créé que pour lui donner une incarnation…

« Les professions libérales, individualistes par nature, ne préparent pas aux mouvements de masses. Confortables de condition, elles masquent la réalité quotidienne de la vie ouvrière et ce sont elles qui dominent les assemblées et le gouvernement après s'être emparées de la direction du Mouvement. Comment dès lors pouvait-on demeurer attentifs à la souffrance du peuple, à ses misères ? Comment pouvait-on s'imposer fidélité à la révolution par la loi lorsqu'on s'accroche à un droit périmé qui consacre les inégalités sociales, le règne du profit, encourage la spéculation et la domination sociale ?

« … J'ai tiré le signal d'alarme, demandant une modification des structures ; cela m'a valu le mépris des grands du parti, stigmatisant mon « manque de sens politique ». Un avertissement resté lettre morte : la glissade a atteint la récente option pour le gouvernement André Marie-Paul Reynaud, avec sa signification profonde : abandon de la Quatrième République et de la révolution par la loi pour un retour à la réaction et aux bourbiers de la Troisième République déclinante …

« Minés par l'invraisemblable complexe d'infériorité du Groupe, qui était doublé du complexe de supériorité de nos ministres, nous avons repoussé l'ultime chance qu'apportait l'occasion d'un gouvernement MRP homogène…

« Je le pressens : la majorité, tout en s'en défendant violemment, ira à de Gaulle par choix ou par abandon …

SECONDE PARTIE DU PROJET DE MANIFESTE

29 septembre-1er octobre. « La masse révolutionnaire est prête. Le ferment est-il prêt ?

Avant le Comité national des 25 et 26 septembre 1948, André Denis voyait deux solutions aux divergences intervenues au sein du MRP après la chute du Gouvernement Schuman.

Extraits.

« … (c'est) la cohabitation de tendances séparées, moins en fonction des barrières de classe que de l'optique sociale et du tempérament, cette formule permettant de renforcer l'unité doctrinale, l'idéal et les options fondamentales pour assouplir l'organisation interne du Mouvement et des groupes (parlementaires). L'unité harmonieuse est celle qui respecte les personnalités, les vocations, les tempéraments…

« La seconde solution, en réponse au refus d'un tel assouplissement, serait la scission du Mouvement… Cette formule se fût imposée si nous avions dû (affronter ?) l'hostilité du Comité national, ce qui eut prouvé qu'à l'instar de la politique de nos ministres, suivie par les groupes parlementaires, le Mouvement s'était substitué aux anciennes formations conservatrices avec la seule amélioration d'une coloration spirituelle et d'un vernis social…

« Les journées des 25 et 26 nous ont permis de faire un choix que nous voudrions définitif… le regroupement d'une tendance qui serait vite, sinon majoritaire, la minorité la plus forte et la plus dynamique. Celle-ci doit pousser ses ambitions jusqu'à provoquer un choc psychologique qui puisse redonner confiance au pays et aux masses populaires par la censure des équipes dirigeantes en exercice. Nos dirigeants devraient se sacrifier pour que ceux qui ont cru en nous voient luire une nouvelle espérance, pour qu'il nous soit possible de repartir à la conquête de tous ceux qui lient une optique de travail, une volonté de progrès économique et social, un tempérament révolutionnaire…

« Il revient à la Commission exécutive … (de prendre) toutes ses responsabilités en refusant de souscrire plus longtemps au « fait accompli » devant lequel elle se trouve placée à chaque instant par ses ministres, présidents, secrétaire général du Mouvement et autres négociateurs occasionnels lors des crises.

« La crise infantile du MRP – la sentimentalité et l'admiration des hommes -, doit se guérir par un retour à la raison, à la franchise, à plus de virilité … »

Suivent plusieurs pages où André Denis propose une nouvelle organisation du MRP. Il élabore un programme. Il se réfère au « coup de barre » réclamé par la fédération du Nord à la réunion du Comité national et souhaite que l'on pousse Bidault à la présidence du MRP (à la place de Maurice Schumann), « ce qui aurait pour l'immédiat un retentissement … dans l'opinion : signification de réalisme politique, de fermeté face à de Gaulle, de confiance des militants et d'unité du MRP… »

Puis il précise la place et le rôle qu'il voudrait voir tenir par le MRP.

Extraits

« Il faut dépouiller les bourgeois de leur appartenance sociale s'ils prétendent devenir des leaders d'un mouvement populaire, afin qu'ils soient au service des masses et non disposés inconsciemment à se servir d'elles …

« (Actuellement) les éléments populaires, las d'être dupes, se détachent du Mouvement …

« Qu'il s'agisse de la politique d'assimilation des peuples d'outre-mer, de l'organisation économique et sociale, pour laquelle, au lieu de dépasser le marxisme en le traversant, nous avons prétendu nier celui-ci, de l'école, qui doit se définir plus avec une vue d'avenir et un souci d'unité des républicains qu'en fonction des espoirs électoraux.

« Je n'ignore rien des risques, je ne suis pas moins clairvoyant que d'autres face à certaines expériences ; j'ai des appréhensions comme tous ; mais si la pâte doit être pétrie, il ne faut pas qu'elle le soit sans levain ; si faible en soit la quantité, elle permettra ultérieurement une incorporation plus massive ! La masse révolutionnaire est prête ; le ferment est-il prêt ?

« Et si cette hypothèse s'écarte ? Eh bien d'autres auront (un jour) raison ! Et que m'importe d'avoir tort (aujourd'hui) si une révolution plus profonde peut encore se faire par nous, avec la masse, dont le courant ne ralentira pas…

« (Puisse) un regroupement « sur la gauche » dans l'Assemblée actuelle nous éviter les communistes seuls ! Ainsi aurions-nous encore une dernière chance pour la Révolution par la loi si, républicains conséquents, nous sommes avec le peuple contre le prétendant (de Gaulle)…

« (Ce vaste travail) il convient de l'aborder sans préjugés mesquins, sachant qu'on ne dépasse pas le marxisme en se plaçant en-deçà mais en le traversant … »

La fin de ce texte est daté du 1er octobre 1948

A LIRE

« La famille, une idée neuve en Europe »
Note n° 3 de la Fondation Robert Schuman
par Béatrice Houchard, journaliste

Les modèles familiaux en Europe, malgré le poids des cultures et des traditions, tendent à s'uniformiser. Mais les politiques familiales restent diverses. Historiquement, la France a toujours estimé devoir mener une politique familiale alors que le Royaume-Uni par exemple estimait que ce problème privé ne concernait pas l'Etat. Mais ce sont les pays du Nord de l'Europe qui sont allés le plus loin dans l'aide aux familles, sans pour autant parvenir à faire grimper le taux de natalité.

La famille ne fait pas partie des compétences communautaires. Pourtant, l'Union européenne tente d'harmoniser les politiques nationales, notamment en matière d'égalité hommes-femmes, de congé maternité ou de congé parental. Et elle s'intéressera de plus en plus au sujet. A cause du péril démographique. Mais aussi parce que les progrès de la bioéthique risquent de peser très lourdement, dans l'avenir, sur le droit de la famille et sur la conception de la famille elle-même.

Fondation Robert Schuman 29 boulevard Raspail 75007 Paris
Tél : 01 53 63 83 00 Fax : 01 53 63 83 01

ANDRE DILIGENT

droit dans la ligne du Sillon

André Diligent est décédé le 3 février 2002 à son domicile de Villeneuve d'Ascq (Nord), à l'âge de 82 ans. Ses funérailles ont été célébrées le 7 février, en présence d'une grande foule, en l'église Saint-Martin à Roubaix, ville dont il fut le maire de 1983 à 1994.

Il a été un adhérent fidèle de l'Amicale du MRP. Aussi longtemps que son état de santé le lui permit – comme le fit aussi André Denis -, il participa à nos assemblées générales et aux manifestations que nous organisions.

Le 21 novembre 2000, nous l'avons entouré dans un salon du Sénat où il présentait son dernier livre « La charrue et l'Etoile » (voir notre numéro 87, page 4). En septembre 2001, lorsqu'il a décidé de ne pas demander le renouvellement de son mandat de sénateur, nous lui avons rendu hommage, dans un article de Maurice Blin, et il nous a envoyé un message amical d'encouragement (notre numéro 90-91 , pages 1 et 5).

En remontant un peu dans le temps, on trouve André Diligent parmi les participants au colloque « Regards sur le MRP » du 10 décembre 1996 au Sénat ; il y traite de l'Algérie, rappelant le message qu'il a adressé à de Gaulle en 1961 et 1962 : « Organisez une table ronde, mais ne signez jamais avec un seul parti, le FLN, parce que dans ce cas vous aurez une dictature pendant trente ans ». (« France-Forum », n° 316, page 78).

(Photo Sénat-Service de la Communication)

54 ans de mandats électifs

En 1947, -il a 28 ans-, il est élu conseiller municipal de Roubaix. De 1949 à 1977 (pendant 28 ans), il est l'un des adjoints du maire socialiste Victor Provo.

En 1958, il est élu député MRP du Nord (Roubaix Nord et Ouest). Il n'est pas réélu en 1962.

En 1965, il est élu sénateur du Nord et il s'inscrit au Groupe de l'Union centriste. Lors du renouvellement de 1974, il est battu par une liste concurrente, conduite par Maurice Schumann, candidat de l'UDR (gaulliste).

En 1979, il est élu au Parlement européen sur la liste « Union pour la France en Europe », conduite par Simone Veil.

En 1983, à la tête d'une liste centriste, il enlève la mairie de Roubaix, qu'il abandonnera en mai 1994, après onze ans de mandat, pour raisons de santé ; mais il reste conseiller municipal.

La même année, en 1983, il retrouve son siège de sénateur du Nord, perdu en 1974 ; il est réélu en 1992 ; il ne se représente pas en 2001.

En 1986, il est élu conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais ; il exerce ce mandat pendant trois ans.

Entre 1973 et 1983, il est l'un des dirigeants du parti centriste : vice-président du Centre Démocrate, puis vice-président et enfin secrétaire général du Centre des démocrates sociaux.

DILIGENT ET LE MRP

Il en avait la nostalgie même un quart de siècle plus tard, comme en témoigne le texte que nous publions ci-contre et qu'il avait écrit alors qu'il était maire de Roubaix, dans les années 80.

C'est un avant-propos placé en tête d'un ouvrage du Professeur Bruno Béthouart, intitulé « Le MRP dans le Nord-Pas-de-Calais, 1944-1967 » et publié aux « Editions des Beffrois » dans leur collection « Documents ».

On y trouve un manifeste diffusé au moment de la libération du Nord-Pas-de-Calais par le « Rassemblement démocratique des résistants d'inspiration chrétienne. »

Nous avons vécu une grande aventure.

Nous voulions faire passer un souffle sur le marais.

Nous avions la nausée de l'ère des compromis, nous voulions aller de l'avant en affirmant notre authenticité, en criant nos exigences.

En même temps nous voulions mettre un terme à cette guerre de tranchées, à ce manichéisme imbécile qui, déjà, coupait la France en deux. Nous n'entendions ni lever le poing, ni le bras, mais tendre la main. Nous préférions le langage de la générosité à celui de la dénonciation permanente.

Nous voulions désengluer notre pays de ses préjugés tenaces. L'ouvrier fraternisait avec le patron, le syndicaliste avec le paysan, l'ancien montrait le chemin au jeune.

On ignorait alors ce que l'on appelle maintenant le plan de carrière, l'investissement électoral : nous foncions droit devant nous, tout simplement.

Nous étions plus affamés de doctrine et d'idéal que d'honneurs. Nous ne cherchions pas un homme surdoué pour nous aligner derrière lui, nous offrions notre dessein à quiconque acceptait de le vivre. Nous étions assez volontaires, nombreux, organisés pour prier les notables trop exigeants d'entrer sans préséance chez nous ou de rester à la porte.

Nous ne nous bousculions pas pour être en vitrine, le culte de la personnalité n'existait pas. Nous préférions le partage des efforts à celui des honneurs. Nos moyens étaient à la criée. Parfois même revenant de réunions lointaines nous passions la nuit dans des salles d'attente de gares glacées.

Nous étions unis par le plus résistant des liens : une âme commune. Notre solidarité était d'abord une fraternité.

Oui nous avons vécu une merveilleuse aventure et en avons gardé la nostalgie.

Qui ne souhaiterait la revivre un jour !

André Diligent
Maire de Roubaix

Il faisait peut-être des envieux mais il n'avait pas d'ennemis.

André Diligent naît à Roubaix le 10 mai 1919, au foyer de Victor Diligent, avocat, et aussi bien connu dans toute la région du Nord comme militant actif du Sillon ; sa vocation est tracée : il sera avocat et militant actif du MRP.

Il s'engage dans l'action politique en 1947 comme conseiller municipal de Roubaix, où il va jouer un rôle considérable comme maire-adjoint pendant vingt-huit ans et comme maire pendant onze ans.

Il exerce aussi, en y consacrant une intense activité, plusieurs mandats parlementaires : député MRP pendant quatre ans, sénateur centriste pendant vingt-sept an, député européen pendant cinq ans.

Il est aussi pendant trois ans conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais.

Professionnellement, comme avocat, il défend des causes célèbres, comme celle des survivants du réseau « Voix du Nord », fondateurs du journal clandestin « La Voix du Nord », qui étaient spoliés par des affairistes. L'action qu'il mène en justice sur cette affaire dure vingt-cinq ans...

De 1979 à 1989, il préside le Conseil d'administration de Nord-Eclair Edition, société éditrice du quotidien « Nord-Eclair ».

Au Parlement, son action politique est diverse, orientée principalement sur les axes suivants : disparition de la publicité clandestine à la télévision et indépendance de l'information ; lutte contre le chômage et contre le racisme et pour un développement social des quartiers urbains favorisant l'intégration.

Son combat pour libérer la télévision de ses liens financiers et politiques, il le commence dès 1962 avec un amendement Diligent-Terrrenoire à l'Assemblée Nationale, en étroite collaboration avec Fernand Chaussebourg, secrétaire général du Groupe MRP. Il le poursuit au Sénat à partir de 1967. Pompidou vient de former son quatrième gouvernement (le 6 avril 1967) ; Georges Gorse est ministre de l'Information ; la majorité parlementaire est hésitante sur le sujet. Diligent tourne alors la difficulté en persuadant le gouvernement qu'il doit prendre enfin les mesures propres à éradiquer la publicité clandestine par décret.

S'agissant du chômage (il est alors de 30% à Roubaix sous l'effet de la crise du textile) et de l'intégration des immigrés, c'est dans sa ville qu'il fait la preuve de son savoir-faire. Les résultats sont étonnants et acte lui en est donné par les gouvernements successifs.

Ainsi préside-t-il, de 1987 à 1989, la commission nationale pour le développement social des quartiers ; il devient ensuite vice-président du Conseil national des villes ; en 1990, il est nommé membre du Haut-Conseil de l'intégration ...

Le drame des « sans-papiers » s'alourdit d'année en année ; en 1997, le sénateur Diligent demande à la tribune la régularisation de tous les étrangers non expulsables. Il n'est pas suivi. Il ne change pas d'avis.

J.P.

Ses oeuvres

En 1965 : « La Télévision, progrès ou décadence », chez Hachette.
En 1975 : « Un cheminot sans importance » aux Editions « France-Empire » ; ce livre obtient le Prix littéraire de la Résistance en 1979.
En 1977 : « Les défis du futur », chez Fayard.
En 2001 : « La charrue et l'Etoile », aux Editions COPRUR, 34 rue Wacken 67000 Strasbourg.

ANDRE PARMI NOUS

Les étudiants et les historiens analyseront l'action d'André Diligent au long d'un demi-siècle ; son engagement dans la Résistance, sa conception du centre, son travail parlementaire, ses convictions européennes, sa politique de la ville et du développement social des quartiers au sein d'instances nationales et surtout la promotion de Roubaix au cœur de la Communauté Urbaine de Lille. Mais au-delà de ce qu'il a essayé de construire, avec ses erreurs et ses limites, nous l'aimons pour ce qu'il était parmi nous : un cœur et un esprit vivants.

Son testament

André Diligent a rejoint ces belles figures du Nord qui ont tant servi l'idéal de la démocratie-chrétienne : l'abbé Lemire, dont il conservait le rabat, Marcel Hénaux, Louis Blanckaert, Jules Catoire, Robert Prigent. Il y a quelques semaines, alors que la maladie l'épuisait, il regrettait encore de n'avoir pas réussi à serrer le timing du congrès du CDS de Strasbourg (1980) pour que le philosophe Etienne Borne puisse y lire sa contribution : « Une doctrine pour aujourd'hui ». Il m'avait demandé de lui retrouver ce texte. Son état de santé n'a pas permis que je le lui lise. Aux nouvelles générations, André souhaitait transmettre des raisons d'espérer. Contre les totalitarismes, les idéologies et les insuffisances du libéralisme, le personnalisme communautaire – cette autre dénomination de l'économie sociale de marché -, demeure une référence pour les démocraties qui s'efforcent de concilier la dignité de la personne et la solidarité des structures intermédiaires, l'efficacité économique et les valeurs humanistes.

Il avait conservé la nostalgie de la grande aventure du MRP : « Nous voulions mettre un terme à cette guerre de tranchées, à ce manichéisme imbécile qui, déjà, coupait la France en deux. Nous n'entendions ni lever le poing, ni le bras, mais tendre la main ». Et souvent je lui répondais que le Mouvement Républicain Populaire avait eu raison trop tôt. Toutes les formations politiques, à l'exception des extrêmes, s'inspirent aujourd'hui de sa pensée : la subsidiarité, la justice sociale qui est le contraire de la lutte des classes, la décentralisation, la famille, la liberté de l'enseignement, l'entreprise citoyenne, la construction européenne, la défense commune sont devenues, au fil des années, des idées consensuelles. Dans « La Charrue et l'Etoile » (Editions Coprur, 2000), il fait mémoire du parcours de la démocratie-chrétienne mais l'interpelle aussi pour qu'elle réponde aux défis du futur.

Son humour

Le témoignage d'André Diligent m'a enseigné une dixième béatitude : « Bienheureux ceux qui ne se prennent pas aus érieux ! ». L'appétit de pouvoir transforme trop de politiciens qui s'écoutent parler au point de ne plus entendre les autres. Nous estimions son regard malicieux, son sourire, reflet de son âme. Tribun chaleureux à l'accent du terroir et au timbre métallique, la cravate dénouée, il agitait ses grandes mains pour convaincre. Il faudrait rassembler les formules claires, imagées, parfois incisives, qu'il inventait pour faire passer ses

messages, souvent avec humour. Alors que je le félicitais pour sa réélection, il avait répondu : « Ce fut un des plus beaux jours de ma vie ! Les Roubaisiens m'ont fait confiance, malgré toutes mes gaffes … »

Son courage

Lorsqu'il appréciait un élu, Clémenceau disait : « C'est un homme, il a du courage ». André Diligent n'en manquait pas. En 1951, jeune avocat, il accepte de plaider pour les fondateurs du journal clandestin « La Voix du Nord » qui intentent un procès pour défendre la mémoire de leurs compagnons de lutte, spoliés à la Libération par la société du quotidien régional constituée en quelques jours. Pendant vingt-cinq ans, contre l'injustice et le mensonge, il gagne un combat difficile. Député du Nord, il doit faire face à l'hostilité de « La Voix du Nord » qui lui fait savoir que son nom ne paraîtra plus dans ses colonnes. La censure est appliquée durant douze ans en dépit des protestations de nombre de journalistes. « Les maladroits ! Ils croient que c'est ainsi qu'ils me feront plier le genou ! Ils s'imaginent que le port de la robe est incompatible avec un minimum de virilité. C'est dès lors pour moi plus qu'une question d 'amour-propre, ce devient une affaire de « dignité », écrit-il dans « Un cheminot sans importance » (France-Empire, 1975), ouvrage dans lequel il évoque l'histoire rigoureusement authentique du réseau « Voix du Nord » et de Pierre Hachin, un de ses survivants.

Dès 1954, André Diligent n'hésite pas à prendre position contre les tortures en Algérie. Il dialogue avec des militants nationalistes comme Messali Hadj. Lors d'une conférence à Alger en 1960, devant des partisans de l'Algérie française et des sympathisants du FLN, les premiers répartis au rez-de-chaussée et les seconds au premier étage, il propose d'asseoir les représentants des principaux courants autour d'une table pour négocier les étapes d'une indépendance annoncée et favoriser la naissance d'une nouvelle Algérie dans la réconciliation, en préservant les liens d'amitié avec la France. Après les Accords d'Evian, à l'Assemblée Nationale, il fait campagne pour alerter le gouvernement sur la détresse des pieds-noirs, des harkis et des populations minoritaires.

Surnommé « le candide du Sénat », André dénonce en 1971 la publicité clandestine ainsi que les trois maladies de la télévision (O.R.T.F.) : « gaspillage, copinage, téléguidage ». Rapporteur du budget (1974), il fulmine parce qu'une seule direction prétend régir à la fois trois chaînes de télévision et autant de chaînes de radio. Il propose la création d'un conseil des sages de l'audiovisuel qui pourrait être saisi des problèmes de déontologie de l'information.

Maire de Roubaix, il doit combattre courageusement les thèses du Front National. Au festival de l'Amitié de juin 1988, alors que des affiches racistes fleurissent sur les murs, il déclare : « Ni en tant que Français, ni en tant que premier magistrat, je n'accepterai ce langage de haine. Je préfère y perdre mon fauteuil ou y laisser ma peau ». C'est cette même volonté d'ouverture à l'autre qui l'incite pour son second mandat – au dam de ses opposants -, à prendre sur sa liste un candidat issu de l'immigration maghrébine.

André croit profondément dans la démocratie selon la définition de Marc Sangnier qu'il a contribué à faire connaître : « C'est l'organisation politique et sociale qui tend à développer au maximum la conscience et la responsabilité de chacun ». Dans un article publié dans « Le Monde » en août 1986, l'ancien secrétaire général du Centre des Démocrates Sociaux veut moraliser le financement des partis en légiférant : « Ils ne vivent que sur le produit de délits bien caractérisés (caisses noires, fraudes fiscales, détournement de biens sociaux, faux en écriture, corruptions). Les électeurs ont besoin d'être rassurés sur l'honorabilité de leurs élus ».

Sa tolérance

Enraciné dans « cet espace fragile de la géographie politique où la cassure serait mortelle », André Diligent dépasse le clivage droite-gauche, suscitant les dialogues, décelant les consensus, recherchant les compromis mais refusant les compromissions. Le pluralisme se révèle alors une richesse. Sa méthode, c'est distinguer pour unir. Son centre, c'est un rocher bien placé qui corrige le cours du fleuve. André interpelle avec vigueur, habité par ses convictions, respectueux de la personne dont il ne partage pas l'opinion. Certains soirs d'élections, il lui arrive d'envoyer un bouquet de fleurs à l'épouse de son adversaire.

A Roubaix où cohabitent dix-huit communautés étrangères, le maire développe une politique d'intégration qui rappelle les droits et les devoirs de tous et qui respecte la dignité de chacun. Et Roubaix n'explose pas ! André cherche à comprendre l'Islam, relit l'orientaliste Louis Massignon. Le dimanche après-midi, il s'enfonce seul dans les quartiers qui craignent pour discuter avec les jeunes Beurs. Il leur parle avec son cœur, sans démagogie. « C'est le gars de Roubaix qui a mangé le plus de couscous », assure une assistante sociale dans « L'Express » (septembre 1993). L'année suivante, pour la fête de l'Aïd-el-Kebir, des croyants des religions monothéistes se réunissent sous le signe de l'œcuménisme. Il leur exprime sa fierté d'être le maire d'une ville unique en Europe pour son mélange interculturel. Les quatre cents participants, debout, l'ovationnent longuement.

Le service de la cité

Au soir de la victoire de sa liste le 6 mars 1983, André regagne seul en voiture son domicile : « Je me suis arrêté devant mon ancienne maison où j'avais vécu avec mon épouse avant qu'elle ne décède. Là, dans la nuit roubaisienne, je lui ai parlé et j'ai pleuré. Pas de joie mais d'angoisse tant la tâche qui m'attendait me semblait surhumaine ». André Diligent a tout donné. Travaillant quatre-vingt-dix heures par semaine, sautant les repas, dormant peu, il a l'impression de voler du temps à ses concitoyens lorsqu'il regarde la télé. Il accueille les femmes et les hommes de bonne volonté, sans se préoccuper de leur étiquette. Il se cabrait pourtant lorsqu'il percevait que des politicards pressés lorgnaient une place ou frétillaient à la perspective d'une investiture. Pour lui, c'est clair, l'intérêt général passait avant celui du parti et l'intérêt du parti devait toujours l'emporter sur les ambitions personnelles.

Le sens d'une vie

Etienne Borne écrivait encore : « Le sens est perdu, et plus gravement, le sens du sens. La question n'est plus seulement celle du futur de la démocratie chrétienne, mais aussi de l'avenir de la politique. Or, c'est la conviction démocrate-chrétienne qu'on ne donnera un sens à la politique qu'en donnant d'abord et prioritairement un sens à la vie ». Et c'est le témoignage d'André qui nous invite à l'espérance.. Alors que les épreuves – la disparition prématurée de son père, le handicap d'Anne, sa fille unique, le décès de son épouse-, auraient pu le décourager, le replier sur lui-même, il les a dépassées pour s'engager au service des autres. Il a réussi sa vie parce qu'il lui a donné un sens.

André Diligent nous a quittés ou plutôt il ne nous quittera pas : sa foi, sa force, son exemple nous accompagnent aujourd'hui comme hier et demain. Nous rendons grâces à Dieu pour ce qu'il a été et pour ce qu'il continuera d'être parmi nous.

Pierre Kerlévéo

Autres amis décédés

Nous avons appris avec peine le décès de :

- Suzanne Buisson, Vif (38)
- Emmanuel Catta, Moulihern (49)
- Marie-Thérèse Calcoen, Lille (59)
- Roger Dobigny, Neuilly-sur-Marne (93)

JEAN CAYEUX

Pas de politique sociale réussie sans défense de la famille

Jean Cayeux est décédé à Paris le 6 décembre 2001, à 91 ans. Le même jour, à Besançon, sa fille Blandine mourait d'un cancer, à 55 ans. Il est inhumé au cimetière de Vaugirard à Paris ; Blandine repose au cimetière Saint-Claude à Besançon.

Jusqu'à la fin des années 90, il avait participé aux assemblées générales de l'Amicale du MRP. Il était intervenu au colloque organisé au Sénat le 10 décembre 1996 sous le titre « Regards sur le MRP », à propos du scrutin du 30 août 1954 contre la Communauté européenne de Défense (voir notre numéro 72, page 15).

Peut-être ne connaissez-vous pas, au Palais-Bourbon, la petite cour rectangulaire enclavée entre les alignements de grands bâtiments situés à gauche de la grande cour d'honneur. Cela n'a pas beaucoup d'importance pour l'anecdote qui va suivre, sauf pour le cadre où elle se déroule et qui est peu commun.

A l'époque – il y a maintenant quelques décennies-, se trouvait là, en sous-sol (mais on voyait tout à travers les vitres du rez-de-chaussée), au milieu de la cour, la grosse génératrice d'électricité qui mettait l'Assemblée Nationale à l'abri d'une coupure de courant et qui fonctionnait pour les séances de nuit.

Ce jour-là, un jour des années 50, le ciel était bleu, le soleil brillait et, aux étages supérieurs des bâtiments entourant la cour, là où se trouvaient les salles de réunion réservées à certaines commissions de l'Assemblée, les fenêtres étaient ouvertes. De l'une d'elles, tout à coup, sortit une voix forte, assurée, bien timbrée, presque joyeuse, renvoyée de gauche à droite par l'écho, rythmant les phrases comme à la Comédie Française ; un homme heureux, fier et résolu prononçait un discours plein de remerciements et de compliments, auquel il ajoutait l'énoncé d'un vaste programme législatif en faveur de la famille, de la femme, de la mère, de l'enfant, de l'école, du sport, de la santé … C'était Jean Cayeux, qui venait d'être réélu, porté par un large assentiment de ses collègues, à la présidence de la Commission de la Famille, de la Population et de la Santé Publique.

Cette présidence, qu'on lui avait confiée dès 1951, il lui avait déjà, très rapidement, donné un style nouveau, une réputation qu'elle n'avait jamais eue auparavant, une participation étonnante dans les débats parlementaires, une présence, bien acceptée, dans les relations qui se développaient entre les parlementaires et les syndicats et les associations, notamment dans le domaine social.

Ce succès, dû à sa passion et à son travail, Jean Cayeux allait le maintenir intact jusqu'à la fin de sa carrière parlementaire, en 1958. En 1956, le MRP, qui se heurte au Front Républicain mendésiste, perd toutes ses présidences de commission, sauf une : celle de Jean Cayeux !

Son action, son travail, son assiduité au Palais-Bourbon furent aussi remarquables ; les lecteurs de nos procès-verbaux des réunions du Groupe MRP le savent bien. Son rôle dans le 15è arrondissement – il y avait son domicile -, fut au même niveau. Il était vigilant, il savait tout sur les misères du « petit peuple » de ces quartiers, encore très populaires au temps de la Quatrième République (en 1951, bien qu'il y soit déjà en déclin, le PC fait encore élire deux députés dans le 1er secteur de la Seine, André Marty et Maria Rabaté). Son audience y dépassait le terrain des catholiques engagés ; il entretenait des relations de confiance avec les directeurs d'école et les maîtres de l'enseignement public, notamment pour les aider à développer « l'éducation physique » dans leurs établissements ; c'était l'une de ses préoccupations prioritaires … Ce n'était pas la seule, bien sûr ; le proxénétisme, l'exploitation des femmes réduites à la prostitution par la misère le scandalisaient. Il n'en riait pas, comme certains de ses collègues, il agissait.

Sur ces sujets, voici deux anecdotes, tirées du Bulletin d'information du groupe MRP (bulletin 1951, n° 38, page 12).

Jean Cayeux, député MRP du 1er secteur de la Seine (où se trouve le 15è arrondissement) de 1945 à 1958.

Né à Abbeville (Somme) le 7 avril 1910.

Etudes supérieures à l'Institut catholique de Lille et à la Faculté de droit de Nancy ; diplômé de l'Ecole des Hautes études Commerciales du Nord ; docteur en droit (thèse sur le statut des délégués du personnel).

Secrétaire général de la Confédération de divers syndicats professionnels à Nantes ; participe à l'élaboration des premières conventions collectives conclues à la suite des « Accords de Matignon » en 1936 ; arbitre dans des conflits du travail.

Marié en 1937 à Marie-Louise Bernot, qui lui donnera sept enfants.

En 1939-40 : comme lieutenant au 155è régiment d'infanterie de forteresse, il commande les avant-postes de l'ouvrage de Thonnelle, près de Montmédy, dans la Meuse (secteur de Verdun).

Pendant la guerre : il dirige le Comité de coordination des comités d'organisation de la conserve ; il s'engage dans la résistance parisienne (agent P.1) ; en 1944, il est membre du Comité de libération du 15è arrondissement à Paris.

En 1945 : nommé le 12 mars par le gouvernement provisoire membre de l'Assemblée municipale provisoire de Paris ; élu le 25 avril, dans le secteur regroupant les 6è, 7è et 15è arrondissements, conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine ; élu en juin premier vice-président du Conseil municipal de Paris.

Le 21 octobre 1945 : élu député MRP à l'Assemblée Constituante dans le 1er secteur de la Seine ; il conservera ce mandat, dans la seconde Constituante puis à l'Assemblée Nationale jusqu'à la fin de la troisième et dernière législature de la Quatrième République, en novembre 1958 (en tout, 13 ans et un mois).

En 1959 : il n'est donc plus parlementaire, mais il est élu le 8 mars conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine comme représentant du 15è arrondissement – où sa popularité est considérable -, et le 23 mars le Conseil municipal de Paris en fait son premier vice-président. Il a 49 ans. Il retrouve alors une activité professionnelle comme secrétaire général de l'Institut de recherche agronomique tropical, poste qu'il occupera pendant près de vingt ans.

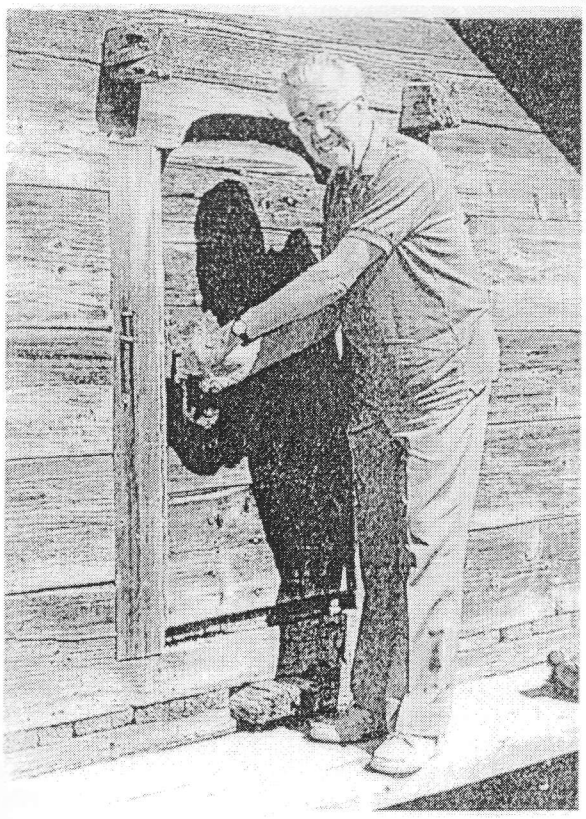

Dans son pays qu'il aimait tant

CHARLES BOSSON

Un grand résistant
Un grand parlementaire
Un grand maire

Charles Bosson, qui fut président du Groupe MRP au Conseil de la République au début de la Quatrième République et président du Groupe des Républicains populaires et du Centre démocratique au début de la Cinquième à l'Assemblée Nationale, est décédé à la mi-décembre 2001, à l'âge de 93 ans. Ses funérailles ont été célébrées le 17 décembre en l'église Saint-Maurice d'Annecy.

De l'Action catholique à la Résistance

Il naît le 2 août 1908 à Genève.

Dès sa jeunesse étudiante, Charles Bosson, s'engage dans la J.E.C. et à l'A.C.J.F. dont il sera membre du Bureau national de 1930 à 1935.

Il succède à son ami François de Menthon à la présidence de l'ACJF du diocèse d'Annecy en 1936.

En juin 1940, il met en garde ses camarades contre la confiscation de la presse et de la radio par l'occupant allemand et leur demande d'être « la 5ème colonne de la France ».

Le 1er mai 1942, en compagnie de François de Menthon et du bâtonnier André Bouchet, il défile pour manifester son opposition à la politique de la jeunesse du gouvernement de Vichy orientée vers la création de mouvements dépendants du pouvoir.

Lors de la création en 1943 du service obligatoire du travail (S.T.O.), sous sa présidence, le Bureau diocésain de l'A.C.J.F., invite les jeunes de l'Action catholique à ne pas partir pour le S.T.O. en Allemagne mais à se disperser dans la montagne. La Résistance en France prend forme, en Haute-Savoie elle se concrétise. Ainsi se forme le Maquis de Manigod, future réserve du célèbre Maquis des Glières.

Avocat de résistants face aux tribunaux de la collaboration, « boite aux lettres » de la Résistance, cache d'Ernest Neyrinck, chef adjoint de l'armée secrète de Haute-Savoie, qui, condamné à mort, est activement recherché, ses états de service dans la Résistance valent à Charles Bosson dès août 1944 d'être désigné en qualité de chef de cabinet par Ulysse Bouvet, nommé préfet par décret pris à Alger par le Gouvernement provisoire de la France-Libre. Des mesures d'urgence furent prises avec son concours : arrestation du général Marion, préfet de Vichy, installation à la Préfecture du Comité départemental de Libération, etc…

Au retrait d'Ulysse Bouvet, pour raison de santé, peu enclin à entrer dans la « préfectorale », Charles Bosson reprend son métier d'avocat.

L'engagement politique

Peu après la Libération, Charles Bosson est élu au Conseil de la République au titre de la Haute-Savoie (1946-1948). Il est porté par ses collègues à la présidence du groupe M.R.P., fort important à ce moment. A l'échéance de ce court mandat il ne se représente pas.

Entré en 1947 au Conseil municipal d'Annecy, élu maire en 1954, il le restera pendant 20 ans jusqu'à son départ volontaire en 1975. Député de la Haute-Savoie pendant 10 ans (1958-1968), de 1958 à 1960 il préside le groupe des Républicains populaires et du Centre démocratique à l'Assemblée Nationale.

Il représente la France à l'Assemblée du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Europe Occidentale (U.E.O.).

Elu sénateur en 1968 puis réélu en 1977, il représente, pendant dix-huit ans, la Haute-Savoie au Palais du Luxembourg.

Conseiller général d'Annecy-nord de 1961 à 1973 puis d'Annecy-centre de 1973 à 1979, il restera vice-président du Conseil général de la Haute-Savoie de 1965 à 1979.

Une vie publique bien remplie au service de ses engagements de démocrate chrétien, humaniste, social, européen, tant sur le plan national que sur celui, privilégié, de la ville d'Annecy - en forte expansion démographique économique et culturelle - sans oublier son attachement à l'environnement dont la sauvegarde de la qualité du lac d'Annecy en est le témoignage

Charles Bosson, qui était membre du Comité d'honneur de notre amicale, restera le modèle de ce que peut et doit être un homme engagé dans la vie publique.

Cyriaque Decamme

(suite de l'article sur J. Cayeux)

Le 16 décembre 1951, Jean Cayeux reçoit une lettre de Madame Pesson-Depret, présidente de la Commission de « morale sociale » du Conseil national des femmes françaises : elle lui fait savoir qu'à sa dernière réunion, cette commission « a été unanime pour adresser au président de la Commission de la Famille de l'Assemblée Nationale ses félicitations les plus vives pour la maîtrise avec laquelle il a traité et exécuté l'inadmissible proposition de loi de M. Durand, sénateur, tendant à la réouverture des maisons de tolérance. »

S'agissant du sport, il cherche lui-même des sites appropriés pour la jeunesse parisienne. Ainsi, le 23 novembre 1951 (bulletin 1951, n° 24, page 3), dans une question orale, en séance, il explique à Claudius-Petit, ministre de la Reconstruction, que de vastes terrains existent à Issy-les-Moulineaux, où il serait possible d'édifier un stade de cent mille places.

Par son comportement naturel dans les discussions, qui faisait croire à une satisfaction de soi-même, Jean Cayeux provoquait parfois des remarques ironiques parmi ses auditeurs. En vérité, on l'admirait souvent et il n'avait pas d'ennemis. Paix à son âme généreuse !

J.P.

HISTOIRE SECRETE DES DEPUTES MRP

Jusqu'ici, cette rubrique était intitulée « Histoire secrète des parlementaires MRP ». S'agit-il aujourd'hui d'un changement de rubrique ? Non. Il s'agit d'un ajustement au contenu de nos archives, que nous avons prévu et annoncé dans notre numéro 90-91, à la page 49.

Dès l'élection du premier Conseil de la République, en décembre 1946, les conseillers MRP furent invités aux réunions tenues par les députés MRP au Palais-Bourbon ; ils participaient aux débats et aux votes au même titre que leurs collègues. Tous étaient des militants du MRP.

Cette participation ne fut jamais remise en cause mais elle commença à diminuer, en nombre, à partir de 1949, pour une raison simple : à la suite du renouvellement du Conseil de la République de novembre 1948, le Groupe MRP du Palais du Luxembourg passa de 75 à 18 membres.

Après les élections législatives de juin 1951, cette participation continua à diminuer (sans jamais totalement disparaître). En même temps, le Groupe MRP du Conseil développa ses propres débats politiques, dont nous n'avons pas les comptes rendus.

Voilà pourquoi, dans un souci d'exactitude, nous modifions le titre de notre rubrique.

JANVIER 1952

Au début de 1952, le deuxième cabinet Pleven a presque cinq mois. Ses membres appartiennent aux groupes RGR (UDSR et radicaux), Indépendants et Paysans, MRP et IOM, qui, ensemble, occupent dans l'Assemblée 298 sièges sur 627 (majorité absolue : 314). Il bénéficie du soutien du Groupe SFIO, qui a 106 membres.

Cette majorité est théorique : en effet, une moitié environ des députés RGR et Indépendants-Paysans ne se sentent pas liés par un pacte avec le Gouvernement :

1° ces députés contestent à Pleven le droit de tenir compte des demandes de la SFIO ; Pleven dira lui-même, après sa chute, que des ministres appartenant à ces deux formations ont prétendu lui interdire de négocier avec les socialistes sur ses projets de réformes de la SNCF et de la Sécurité Sociale ;

2° ils refusent à la fois les économies budgétaires et les impôts nouveaux que le ministre des Finances, le radical René Mayer, leur demande de voter pour réduire le déficit ;

3° sensibles aux pressions qu'exercent sur eux leurs collègues RPF, sur la lancée de la campagne électorale du juin 1951, ils font des spéculations sur la perspective d'une majorité nouvelle, entièrement axée à droite ;

4° d'abord établies sur des sujets économiques et sociaux, ces pressions se renforcent, à la fin de 1951 et au début de 1952, avec des appels à la défense des intérêts des Français établis outre-mer, contre toute concession aux autochtones ; elles s'exercent même au sein du Gouvernement Pleven à l'occasion de la crise des relations franco-tunisiennes et ont pour résultat d'aggraver cette crise, qui va tourner au drame …

Les réunions du Groupe MRP deviennent bruyantes, turbulentes, frondeuses à l'égard de cette « opposition dans la majorité », du président du Conseil, de certains ministres MRP, soupçonnés de laisser faire. La répression policière de l'agitation nationaliste et des grèves en Tunisie crée dans ses rangs un trouble profond, d'autant que le rôle de Robert Schuman dans les relations franco-tunisiennes reste mystérieux, en dépit des explications qu'il vient lui donner dans ses réunions. Qui est le véritable auteur de la réponse française du 15 décembre 1951 au Premier Ministre tunisien ? Les députés MRP se divisent dans les scrutins de confiance …

Finalement, le 7 janvier, Pleven tombe, dans l'indifférence. Il est remplacé par Edgar Faure, que l'on juge plus imaginatif, plus direct dans son action. Mais le spectacle qu'il donne au public lors de la formation de son gouvernement joue contre lui. Robert Lecourt, le prédécesseur de François de Menthon à la présidence du Groupe, s'en indigne et il appelle le Mouvement à faire un geste spectaculaire pour empêcher que l'opinion ne le rejette dans le camp des anciens de la Troisième République.

Une fois à Matignon, ce jeune président du Conseil – il a 44 ans -, se heurte aux mêmes contradictions que son prédécesseur. Son gouvernement de 40 membres ne durera que 40 jours.

Ces textes, rappelons-le, sont inédits : il s'agit des procès-verbaux des réunions du Groupe MRP de l'Assemblée Nationale, tapés à la machine à écrire (Underwood ou similaire), avec six copies que l'on obtenait alors en glissant du papier carbone entre l'original et six feuilles de papier pelure. C'est une série de ces copies, complète que nous gardons, un peu par miracle, dans nos archives.

A ces procès-verbaux nous ajoutons, dans le souci de préciser le contexte, des extraits du Bulletin (quotidien) d'information du Groupe et de ses notes thématiques annexes, ainsi que des passages des rapports annuels d'activité que le Groupe distribuait aux congrès nationaux du MRP.

Mardi 1er janvier 1952 à 15 heures ; 80è réunion, présidée par François de Menthon. En pleine discussion budgétaire, le gouvernement reste divisé sur certaines réformes prévues dans le projet de budget.

A la demande d'**Henri Meck** (Bas-Rhin), le Groupe confie à plusieurs de ses membres la mission d'étudier dès le lendemain le problème des licenciements annoncés aux mines de Péchelbronn, en Alsace.

Le Groupe délibère ensuite sur le contenu des articles-cadres relatifs à la SNCF et à la Sécurité Sociale. Il entend, sur ces sujets, **Francine Lefebvre, François de Menthon, Joannès Dupraz, Edouard Moisan.** Celui-ci conclut : « La prudence est de règle, car une crise ministérielle est possible. »

Jeudi 3 janvier à 14 heures ; 81è réunion, présidée par François de Menthon. Pleven pose la question de confiance simplement sur la prise en considération de son projet (avec articles-cadres).

Résumé

L'Assemblée connaîtra-t-elle avant le scrutin le contenu des décrets préparés par Paul Bacon sur la Sécurité Sociale et par Antoine Pinay sur la SNCF ?

Deux orientations apparaissent au sein du Groupe : 1° attendre de nouvelles explications du président du Conseil ; c'est la proposition de de Menthon, Reille-Soult, Dumas, Lacaze, de Tinguy (« Le MRP est trop docile »), Paul Coste-Floret, Francine Lefebvre, Henri Bouret, Albert Schmitt, qui annonce son vote hostile à la confiance) ; 2° voter la confiance en précisant qu'elle n'engage pas à renoncer à des amendements ; c'est la thèse de Robert Lecourt (qui doit expliquer le vote du groupe), de Schneiter et de Bichet.

Par 17 voix contre 16 et 4 abstentions, le Groupe décide de suspendre sa décision sur le vote de confiance jusqu'aux explications de Pleven.

Jeudi 3 janvier à 19h45 ; 82è réunion présidée par François de Menthon. Débat très révélateur sur l'état d'esprit des députés MRP : ils sont hostiles au projet de Pleven, ils manquent de confiance à l'égard du président du Conseil, mais ils refusent l'idée d'une autre majorité incluant le RPF.

François de Menthon.- Sur les articles-cadres, Pleven ne donnera des précisions que lorsque ceux-ci viendront en discussion.

Philippe Bapst (Bas-Rhin).- L'intérêt du MRP est de voter la confiance pour éviter une nouvelle majorité avec le RPF.

Albert Schmitt (Bas-Rhin).- Sur les cheminots, Pleven ne tient aucun compte des avertissements qui lui ont été donnés. Je n'accorderai pas la confiance.

Pierre Schneiter (Marne).- Le Groupe est divisé sur les articles-cadres et sur d'autres problèmes… Que chacun de ses membres se décide maintenant et vote librement.

Joannès Dupraz (Indre-et-Loire).- Politiquement, je suis résolu à voter la confiance.

Jean Cayeux (Seine).- Le MRP ne doit pas être responsable d'une crise.

Alfred Coste-Floret (Haute-Garonne).- Ceux qui, dans l'Assemblée, cherchent à provoquer la crise, s'efforcent de trouver un responsable apparent. M. Soustelle vient de lancer un appel à une nouvelle majorité. Si le MRP se divise dans le vote, on dira qu'il joue le jeu du RPF bon gré mal gré.

Pierre-Henri Teitgen.- C'est bien mon avis ! Le MRP va-t-il donner l'exemple de la débandade à l'appel du RPF ?

Francine Lefebvre (Seine).- J'approuve Schneiter. Le MRP a toujours peur. Il a peur de dire ce qu'il pense. Certes, le problème est politique mais c'est Pleven qui en est responsable ; il sait depuis deux mois que le MRP est hostile aux articles-cadres.

Lionel de Tinguy (Vendée).- Le MRP n'est pas divisé sur les articles-cadres : aucun de ses membres ne les approuve … Le MRP n'est mûr ni pour le RPF ni pour les articles-cadres. Il doit voter la prise en considération, qui est un geste politique.

Georges Bidault, vice-président du Conseil, ministre de la défense nationale.- Refuser la confiance, c'est signifier au Gouvernement qu'il doit s'en aller. Or le renversement de majorité est impossible… Voter contre pour pencher à gauche, ce serait provoquer immédiatement les grandes manœuvres de la droite.

François Reille-Soult (Tarn).- Le problème restera politique quand nous en arriverons aux articles-cadres.

Robert Lecourt (Seine).- Si la confiance est votée, les négociations seront reprises et Pleven négociera sur les articles-cadres. Et si dix voix MRP manquent dans le scrutin quelle sera la force du MRP dans les négociations ?

André Denis.- Pleven ne nous donne pas les réponses attendues. Il va chercher à faire voter les articles, un à un, avec des majorités différentes. Et sur l'ensemble du projet, on demandera au MRP de voter pour, avec les mêmes arguments qu'aujourd'hui. A propos de l'appel de Soustelle, je demande à Bidault où est le danger puisque personne n'est disposé à se prêter à l'opération.

François Reille-Soult.- Je serais favorable à la confiance si le MRP était décidé dès maintenant à voter unanimement contre les articles-cadres.

Paul Bacon, ministre du Travail et de la Sécurité Sociale.- Sur les textes qui sont de ma compétence, l'accord est fait entre les membres du Gouvernement – sauf sur les produits pharmaceutiques -, et avec les socialistes. Sur la SNCF, j'ai reçu une délégation de la CFTC. Les divergences portent souvent sur des modalités. La prise en considération ne lierait pas le MRP.

René Charpentier (Marne).- Je serai irréductible contre la création d'une caisse agricole par décret.

Georges Bidault s'adressant à André Denis.- Il s'agit moins de savoir si on empêchera le renversement de la majorité que de savoir si on trouvera une majorité.

Paul Hutin-Desgrèes (Morbihan) s'adressant lui aussi à André Denis.- Comment envisagez-vous le dénouement d'une crise ?

François Reille-Soult.- Je propose que le MRP vote la confiance à la condition qu'il soit entendu qu'il votera ensuite contre les articles-cadres s'il n'obtient pas des satisfactions à leur sujet.

Lionel de Tinguy.- Il faut annoncer dès maintenant que le MRP n'acceptera pas que le Gouvernement fasse seul les réformes de la Sécurité Sociale et de la SNCF.

Alfred Coste-Floret.- Il y a lois-cadres et lois-cadres. On ne peut pas les rejeter toutes par principe.

Edouard Moisan (Loire-Inférieure).- Je suis de cet avis.

François de Menthon.- Je propose la résolution suivante : tout en condamnant les textes des articles-cadres dans leur état actuel, le MRP vote la confiance.

Joseph Dumas (Seine).- Pleven réserve la possibilité de publier les textes de ces articles. C'est un espoir. Votons la prise en considération du projet sachant que nous ne voterons les articles que s'ils sont publiés.

François de Menthon.- Je renouvelle mon projet de résolution, précisé ainsi par de Tinguy : « le Groupe MRP s'opposera à toute disposition qui le priverait du contrôle des réponses (à ses questions) ».

Le Groupe l'adopte par 26 voix contre 1 et 2 abstentions.

En séance publique, dans la nuit du 3 au 4 janvier, Pleven obtient la confiance, sur la prise en considération du projet, par 254 voix contre 247 (communistes, RPF, une partie des Indépendants, des Paysans et du RGR).

Il demande au Bureau du Groupe MRP de venir s'entretenir avec lui dans la matinée du 4 (à 11 heures).

L'entretien a lieu dans son cabinet au Palais-Bourbon. De Menthon et Moisan représentent le MRP.

Pleven est disposé à abandonner certaines des dispositions du texte relatif à la SNCF, sauf celles concernant les dégagements de personnels. Sur les textes concernant la Sécurité Sociale, il suggère que Bacon les fasse connaître au Groupe MRP mais ne les rende pas publics, car il créerait des difficultés dans certains groupes en raison de ses dispositions relatives aux produits pharmaceutiques (*il s'agit des groupes de la droite*)

A midi, ce 4 janvier, Pleven préside un conseil de cabinet à Matignon. Il prévoit le dépôt d'une lettre rectificative excluant des réformes le régime des retraites des cheminots, qui serait soumis à la commission d'experts compétente pour la Sécurité Sociale.

Les nouveaux textes, dans son esprit, feront l'objet de nouvelles négociations entre les groupes de la majorité à l'occasion de leur renvoi en commission.

Ainsi, le président du Conseil utilise-t-il les moyens de la procédure pour tenter d'éviter le problème de fond : l'absence d'une majorité pour voter un budget dans lequel il faudrait concilier le coût du réarmement et la sauvegarde de ce qu'on appelle alors « les conquêtes sociales de la Libération ». Il va échouer.

Du vendredi 4 janvier au lundi 7 janvier 1952, de la 83è à la 87è réunion, sous la présidence de François de Menthon. Le Groupe socialiste décide de voter contre les nouvelles questions de confiance posées par Pleven ; la crise devient inévitable.

Résumé

Vendredi 4 janvier à 14h. La confiance vient d'être votée par la majorité pour la prise en considération de l'ensemble du projet ; mais cette majorité va-t-elle résister à la discussion des articles (des articles-cadres qui autorisent le Gouvernement à procéder, sous certaines réserves, à une série de réformes concernant notamment la SNCF et la Sécurité Sociale). **Pierre Gabelle** (Loiret) estime que le projet visant le licenciement de cheminots pose un problème politique et qu'il faut donc demander à Pleven de retirer l'article en cause, comme il l'a déjà fait pour l'article concernant les routiers. Le Groupe lui donne raison et approuve son intention de déposer un amendement.

Vendredi 4 janvier à 20h. François de Menthon et Edouard Moisan ont été reçus par Pleven après la séance de l'après-midi, au cours de laquelle il a posé la question de confiance - il s'apprête à en poser sept autres -, sur une nouvelle rédaction de l'article-cadre relatif à la SNCF…

Selon **François Reille-Soult**, la SFIO et le RPF ont su montrer leur force parlementaire dans les débats en séance ; il souhaite que le MRP en fasse autant en restant dur. Pourquoi chercher à éviter la crise ? demande-t-il. Elle est inévitable. **Edouard Moisan** note que pour l'opinion publique les articles-cadres sont des mesures d'économies, donc bienvenues. A propos des mesures concernant la Sécurité Sociale, le duel Viatte-Burlot réapparaît : **Viatte** critique l'idée de décentraliser les caisses (à son avis, les frais de gestion s'en trouveraient augmentés) ; **Burlot** y reste très favorable ; il prédit une augmentation des cotisations de 3 points à la fin de l'année.

Samedi 5 janvier à 14h. Le Groupe discute des amendements déposés par certains de ses membres ou par d'autres députés, pendant que **Moisan, de Tinguy, Bichet** et **Lecourt** s'entretiennent avec Pleven. **Abelin et Catrice** déclarent que René Mayer, ministre des Finances, cherche à rendre le MRP responsable de la crise en le faisant

apparaître comme hostile aux économies. A la fin de la réunion, **de Tinguy** rapporte sa conversation avec Pleven : celui-ci lui a dit que les modérés estiment qu'il a trop sacrifié au MRP dans les négociations en cours.

Lundi 7 janvier à 14h. De Menthon annonce que le Groupe socialiste vient de décider de refuser sa confiance au Gouvernement. Il a été reçu dans la matinée successivement par Pleven et par Pinay, ministre des Travaux publics, des Transports et du Tourisme.

Pleven lui a dit qu'il se trouvait pris entre la SFIO et le MRP d'une part, les radicaux et les modérés d'autre part.

Pinay lui a fait une déclaration étonnante, ceci en substance : je ne voulais pas de cet article 19 concernant les cheminots ; les licenciements ont été faits et d'autres pourront être faits si besoin sans textes spéciaux ; en vérité, il y a eu 50.000 licenciements depuis deux ans ; en 1952, on pourra licencier de 7 à 8000 employés et, pour cela, point n'est besoin de l'article 19 ; au surplus, je ne prendrai aucune décision en ce domaine sans l'accord des organisations syndicales. De Menthon lui a suggéré de le dire à la tribune et il a accepté.

De Tinguy ajoute : Pinay nous a dit qu'on l'avait empêché de dire tout haut ce qu'il vient de dire au MRP en privé.

Le Groupe accueille un nouvel apparenté : Jonah Ranaivo, député du 2è collège de la 1ère circonscription de Madagascar (chef-comptable, né le 1 juillet 1908).

Lecourt note que son amendement visant à sauvegarder le statut des cheminots, refusé samedi par les radicaux, est accepté aujourd'hui par Pinay.

Pleven ayant une marge de manœuvre très étroite, le Groupe MRP doit-il encore poser des questions ou éviter d'en poser ? Sur proposition de **de Menthon**, par 26 voix contre 8 et 13 abstentions, le Groupe décide de poser les questions prévues puis de se réunir de nouveau. Le président du Groupe dit qu'il a l'intention de répondre à l'appel de Soustelle par un refus. **Paul Coste-Floret** est d'accord, mais dit que la façon de le dire est importante. Il ajoute : « La seule majorité solide, c'est celle qui compterait la SFIO ». **André Colin**, secrétaire général du MRP, déclare qu'il approuve de Menthon sur le fond mais qu'il demande une grande prudence : le RPF s'est rendu compte que son intransigeance le dessert et il nous renvoie aujourd'hui la balle. Il souhaite que de Menthon ne fasse pas cette déclaration. **Pierre-Henri Teitgen** souhaite au contraire qu'il la fasse : supposons qu'un président désigné MRP obtienne les voix RPF ; que ferions-nous ? ; imaginez-vous notre embarras ? Selon **A. Coste-Floret**, on peut éviter facilement d'avoir les voix RPF en faisant appel à la majorité républicaine. Et dire « non » au RPF c'est perdre une arme vis à vis de la SFIO, qui cherche à faire abroger la loi Barangé ; et c'est ressouder le RPF, d'où certains élus veulent s'en aller. **André Colin** aurait préféré que le Groupe MRP n'aborde pas ce faux problème. Pour **de Chevigné**, il s'agit de s'adresser aujourd'hui à Pleven et non pas à Soustelle ; tout régler en fonction du RPF, c'est le renforcer. Avis de **Paul Hutin-Desgrèes** : le MRP peut dire : « Nous restons nous-mêmes ». Il y a des mains qui se tendent, certes, mais ce ne doit pas être à sens unique. **A. Denis** approuve de Menthon. Selon **Bouret**, nos militants sont inquiets de notre silence sur le problème RPF. Il approuve lui aussi de Menthon. **René Charpentier** est d'un avis contraire, car en parler c'est lui donner une arme contre nous.

Lundi 7 janvier à 17h20. Le premier scrutin de confiance (dans la série des 8 prévus) va s'ouvrir : que fait le MRP ? Pour **A . Coste-Floret**, il faut voter pour afin de ne pas aggraver l'impression qu'on a à l'étranger d'un régime français faible. **P-H Teitgen** est également favorable au vote pour, précisant qu'il n'a pas trouvé dans la dernière intervention de Pleven des paroles qui puissent nous faire redouter une volonté de régression sociale. **P. Coste-Floret** fait observer que si nous voulons exploiter la déclaration qu'a faite Pinay nous devons voter pour. **Lionel de Tinguy** l'approuve. **F. Reille-Soult** demande la liberté de vote : Pleven vient d'avouer que l'article 19 est inutile mais qu'il le maintient pour des raisons politiques (il cède à la pression de la droite). A son avis, le Gouvernement n'étant plus capable de gouverner, il faut mieux accepter la crise ministérielle que d'attendre la crise de régime. D'ailleurs, si nous voulons refaire une majorité avec la SFIO, il serait bon que quelques uns d'entre nous votent avec les socialistes contre la confiance. Pour **Simonnet**, laissons la droite et la SFIO prendre la responsabilité d'ouvrir la crise. Approbation de **Bidault** : cette crise va accroître les chances de l'entreprise égoïste de Churchill auprès de Truman. **F. Lefebvre** fait observer qu'en votant pour, le MRP va adopter les articles-cadres qu'il a combattus. **Schneiter** a constaté un mécontentement considérable chez les ouvriers ; seuls le RPF, la SFIO et le PC les auront soutenus ; méfions-nous du RPF à propos du malaise chez les ouvriers. Peut-être devrions-nous décider la liberté de vote. **A. Schmitt** rejoint F. Lefebvre. Il votera contre la confiance car « il faut donner aux travailleurs l'occasion d'avoir encore confiance dans le MRP »...

Finalement, le Groupe décide de voter collectivement la confiance par 38 voix contre 6 et 8 abstentions.

En séance publique, l'Assemblée refuse la confiance au Gouvernement Pleven par 341 voix (la majorité absolue est dépassée) contre 243. Ont refusé la confiance : les communistes, le RPF, la SFIO (326 voix à eux trois), 15 divers, dont 6 MRP ; en outre, 9 députés MRP se sont abstenus volontairement.

Ainsi se trouve ouverte, un peu plus de 18 mois après les élections législatives, dans les conditions définies par la Constitution, la première crise ministérielle de la deuxième législature. Elle va être suivie, sept semaines plus tard, par une nouvelle crise provoquée par la mise en minorité du Gouvernement Edgar Faure.

Ces crises ministérielles traduisent une crise de la « majorité républicaine », insoluble dans la mesure où elle est le résultat d'une situation de fait : l'opposition, composée des communistes, du RPF et d'une moitié de la droite, est totalement incapable de se réunir pour faire un gouvernement. La porte de sortie est-elle dans l'organisation de nouvelles élections ?

A l'époque, les observateurs politiques en doutent ; le RPF lui-même aussi, qui n'a pas obtenu en juin 1951 le succès qu'il attendait d'une situation comparable.

De toute façon, cette crise de la majorité explique la crise morale du MRP et la vivacité des critiques qu'il formule à l'égard de la plupart des autres partis, adversaires ou associés.

Voici ce qu'on peut lire dans le Rapport intitulé « Le Groupe MRP et la deuxième législature », rédigé sous le contrôle du Bureau du Groupe et adressé aux parlementaires et aux fédérations départementales MRP le 12 décembre 1955. C'est un texte réfléchi, écrit avec un recul de quatre années.

Alors qu'aux Etats-Unis le Président Truman charge l'Etat d'orienter l'économie et d'exécuter le programme d'armement, alors qu'en Grande-Bretagne M. Churchill remet à plus tard la réalisation de ses promesses électorales et maintient les contrôles établis depuis la période de la guerre, les conservateurs français, affirmant contre toute évidence que les vieilles formules du libéralisme sont encore adaptées à une économie commandée par les perspectives d'un conflit mondial, prétendent retirer au gouvernement les derniers moyens d'intervention qui lui restent.

Alors qu'il s'agit de restaurer l'autorité de l'Etat et de faire admettre à toute la nation une véritable discipline de salut public, ils se font souvent les commissionnaires politiques des féodalités économiques reconstituées qui réclament la liberté, si elle leur assure le profit, et le protectionnisme, si la concurrence les menace.

Alors qu'une politique de rigueur s'impose pour combattre l'inflation monétaire, leurs engagements contradictoires les incitent à l'accroissement des dépenses budgétaires et en même temps au refus de toute majoration des impôts.

Les postes qu'ils occupent dans le gouvernement leur donnent au départ un avantage considérable pour faire prévaloir cette orientation politique : M. René Pleven (UDSR) est Président du Conseil, M. René Mayer (radical) ministre des Finances et des Affaires Economiques, M. Pierre Courant (républicain indépendant) ministre du Budget.

Mais, craignant de perdre cet avantage dès le moment où le gouvernement devra respecter le programme qui lui vaut une majorité comprenant aussi le MRP et la SFIO, ils vont avoir recours à deux méthodes : à l'obstruction d'abord, pour retarder l'inévitable confrontation

avec leurs adversaires sur les problèmes économiques et financiers ; à l'intimidation, ensuite, qui consistera à se joindre à l'opposition pour accroître le déficit budgétaire et faire apparaître ainsi insupportable l'ensemble des charges de la nation, jusqu'à ce que leurs ministres acceptent de les suivre dans la campagne fallacieuse qu'ils auront lancée contre le plan d'équipement et de modernisation, les entreprises nationalisées et la Sécurité Sociale, les trois leviers de la révolution économique et sociale entreprise depuis la Libération.

C'est ainsi qu'au mois de septembre, les radicaux, préoccupés de se distinguer de leurs alliés modérés par un brevet de « laïcisme », paralysent l'action du gouvernement en apportant leur aide aux socialistes dans leur vaine opposition au vote d'une allocation scolaire pour les enfants des écoles publiques ou privées (proposition Barangé –rapport Simonnet- loi du 28 septembre 1951) puis en cherchant le moyen de tourner la loi dans l'élaboration du décret d'application.

Ensuite, en novembre et en décembre, après les élections cantonales, tous les conservateurs, qu'ils soient ou non « laïques », font la course aux demandes de crédits supplémentaires. A la commission des Finances, dans la nuit du 21 au 22 décembre, avec l'aide de l'opposition gaulliste et communiste, ils creusent dans le projet financier du gouvernement un déficit de 180 milliards, à ajouter au déficit initial du projet de budget, qui est de 600 milliards. Le 28, ils font repousser une motion de Robert Lecourt invitant les rapporteurs des différents fascicules budgétaires à faire connaître les chapitres sur lesquels il serait possible d'apporter une réduction de 4%.

Le Président du Conseil, le Ministre des Finances, le Ministre du Budget, ne résistent guère à cette pression.

A l'occasion du débat de politique économique et financière, le 16 novembre, M. René Mayer expose clairement la situation, mais s'abstient de définir une politique, sinon celle du « laisser-faire ».

Au cours de la discussion budgétaire, il arrive au groupe MRP d'être seul dans les scrutins à suivre le gouvernement dans son opposition aux demandes de dépenses supplémentaires ; plus même, il arrive qu'ensuite MM. René Mayer et Pierre Courant accordent satisfaction, par des lettres rectificatives, aux revendications de leurs amis dont ils savent pourtant qu'ils refuseront les recettes correspondantes (budget des Anciens Combattants, de la Justice, des Dommages de guerre).

Le 22 décembre, après le vote intervenu à la commission des Finances, le groupe MRP fait une démarche auprès du Président du Conseil pour rappeler le principe de la solidarité des groupes de la majorité.

M. Pleven décide alors de faire front et d'engager l'existence de son gouvernement sur son projet financier, qui prévoit de nouveaux impôts.

Il pose huit questions de confiance, sur lesquelles l'Assemblée est appelée à voter le 7 janvier 1952.

Les premiers articles en cause, dits articles-cadres, concernent l'assainissement financier de la S.N.C.F. et de la Sécurité Sociale.

Les socialistes, qui font partie de la majorité, mais ne sont pas représentés au gouvernement, demandent des garanties contre un usage abusif des pouvoirs sollicités par le gouvernement :

- le retrait d'un article relatif à la compression de personnels à la S.N.C.F., dont M. Pinay lui-même, Ministre des Travaux Publics et des Transports, reconnaît l'inutilité en séance publique et dont le seul effet est d'entretenir un malaise croissant parmi les cheminots ;

- la publication des décrets relatifs à la Sécurité Sociale, qui doivent être promulgués ultérieurement en vertu des articles-cadres, et qui ont déjà été préparés par Paul Bacon, Ministre du Travail.

Mais les modérés et le RGR, avec la complicité de certains de leurs ministres, s'opposent à ce que satisfaction soit donnée aux socialistes, allant même jusqu'à refuser au Président du Conseil – selon son propre aveu – l'autorisation de négocier avec eux.

En réalité, les conservateurs, avant de voter les impôts nouveaux proposés par le Ministre des Finances, M. René Mayer (radical) et le Ministre du Budget, M. Pierre Courant (républicain-indépendant) ou de laisser leurs collègues de la majorité accomplir ce devoir difficile – ont besoin de victimes expiatoires pour se justifier devant leurs électeurs.

C'est dans ces conditions que, dès le premier scrutin de confiance, le gouvernement Pleven est renversé par 341 voix contre 243, les socialistes ayant rejoint l'opposition communiste et gaulliste.

Du mardi 8 au vendredi 11 janvier 1952 ; de la 1ère à la 4è réunion (nouvelle numérotation des procès-verbaux de 1952), sous la présidence de François de Menthon. Auriol cherche un successeur à Pleven.

Mardi 8 janvier à 14h30. Auriol a reçu dans la matinée Georges Bidault, Jean Letourneau, Charles Barangé puis une délégation du MRP conduite par de Menthon. L'entretien a été parfois assez délicat. Selon Auriol, la crise est née de la loi Barangé.

Mercredi 9 janvier à 14h30. Le Bureau du Groupe a eu un entretien avec le socialiste Christian Pineau, sollicité par Auriol. Mais Pineau va renoncer. Auriol appellerait Soustelle, Mendès-France, Paul Reynaud. **Selon F. Lefebvre**, qui faisait partie de la délégation MRP, Pineau cherchait à trouver un accord entre la SFIO et le MRP.

Jeudi 10 janvier à 14h30. De Menthon déclare : « Après le dégonflage de personnalités consulaires, **Bidault** a négocié et il a bien fait mais son refus est assuré. Il verra tous les groupes sauf le Groupe communiste… La crise est au point zéro ».

Vendredi 11 janvier à 14h30. Les conversations que Bidault a eues avec les représentants des groupes se sont toutes déroulées dans la plus grande courtoisie, notamment avec les socialistes et avec Gaston Palewski, du RPF. Dans sa déclaration finale, Bidault condamne toute rupture et tout changement dans la majorité… Après le refus du radical Delbos, Auriol a reçu Bacon, Pinay (à propos des articles-cadres) et le directeur de la SNCF. Selon **P. Coste-Floret**, les radicaux demandent à Auriol d'appeler Edgar Faure avant de solliciter Queuille. Pour **F. Lefebvre**, les socialistes manifestent un esprit nouveau, propre à la négociation. **A. Coste-Floret** est moins optimiste car « il y a 36 instituteurs parmi les 106 députés socialistes ». Pour **A. Denis**, « il faut permettre à la SFIO de se couvrir de ce côté grâce à des solutions économiques et sociales hardies ».

P. Coste-Floret estime qu'il faut prendre des contacts avec la SFIO, certes, mais aussi avec le RGR et les Indépendants et Paysans : « c'est la seule façon pour le MRP d'être le parti charnière de la majorité ».

Mardi 15 janvier à 14h30 ; 5è réunion, présidée par François Reille-Soult. Auriol vient d'appeler Edgar Faure.

Edouard Moisan rend compte de l'entrevue que la délégation du MRP vient d'avoir avec le président désigné. Celui-ci envisage un pacte de la majorité pour une action gouvernementale de trois mois visant à lutter contre l'inflation ; et si, au terme de ces trois mois, les mesures prises s'avéraient insuffisantes, il faudrait choisir : ou réduire les charges militaires ou pratiquer une véritable économie de guerre.

Paul Hutin-Desgrèes.- J'entends depuis six mois les mêmes paroles et je m'inquiète de l'état de crise où se trouve la France depuis sept ans. La crise d'aujourd'hui est un accident qui montre l'état morbide dont notre pays risque de mourir. Je ne participerai plus aux travaux parlementaires aussi longtemps qu'une réforme organique ne sera pas venue diminuer le nombre des crises.

Jean Catrice.- Ce n'est pas le MRP qui a provoqué les crises. Au surplus, certaines crises sont nécessaires ; celle-ci ne serait pas mauvaise si elle se traduisait par l'abandon d'une routine financière au profit d'une politique économique.

André Monteil.- Malheureusement, Edgar Faure propose l'immobilisme érigé en système. Il diffère le problème de fond : celui de notre effort de défense nationale… Veut-on faire croire que la France peut faire face aux dangers exceptionnels qui menacent le monde avec le maintien du libéralisme en compagnie des Indépendants et Paysans ? Peut-on attendre encore trois mois avant de fixer notre budget militaire ?

Edouard Moisan.- Edgar Faure ne propose pas de faire un gouvernement de trois mois mais de prendre des mesures précises pendant trois mois et de faire ensuite le point.

……

Alfred Coste-Floret.- La proposition qui nous est faite m'inquiète. Le déficit existe déjà et la méthode Faure consiste à s'y installer… Cependant, mieux vaut voter son investiture que celle de Queuille, incapable de quelque politique que ce soit.

Jean Catrice.- Les impôts nouveaux demandés par René Mayer couvriraient ce déficit.

Paul Coste-Floret.- Je suis favorable à la technique économique d'Edgar Faure. L'erreur de Pleven a été de restreindre le crédit tout en

cherchant, de façon contradictoire, un accroissement de la production. Sur les impôts aussi Edgar Faure a raison : il faut les fixer après avoir relancé la production et non pas avant. En outre, Edgar Faure a l'opinion publique pour lui.

Louis Siefridt (Loire-Inférieure).- Paul Hutin a raison sur les crises. La faute en incombe aux gouvernements. La préparation de la guerre suppose des sacrifices. Le gouvernement devrait le dire.

Pierre Abelin (Vienne).- Tout devrait être réglé en fonction de notre effort de défense nationale. Il y aura des dépenses supplémentaires. Les économies dans le domaine civil seront nulles ou limitées. Les recettes sont-elles sous-évaluées ? Oui ! Les dépenses aussi ! Sur la production, une inflexion du crédit aura des effets, mais lentement.

Maurice Walker, sénateur du Nord, président du Groupe MRP du Conseil de la République.- Il n'y a pas de majorité parlementaire pour s'accorder sur une politique d'ensemble et des mesures fondamentales. Edgar Faure le sait et en conclut qu'il faut une trêve de trois mois pour voter les textes prévus. Bien entendu, s'il y a pacte, il faut qu'il soit respecté. Que feront les socialistes ?

Alfred Coste-Floret.- J'aimerais savoir ce que Bidault pense de l'intention d'Edgar Faure de faire voter simplement des douzièmes provisoires pour le budget militaire.

Lionel de Tinguy (Vendée).- Edgar Faure prend acte qu'il est impossible de faire admettre un effort (fiscal) à l'Assemblée. Pouvons-nous nous contenter de cette reconnaissance de carence ? Non, il faut réagir ! Et la réforme fiscale, et les allocations familiales, et l'Indochine ? Que veut faire Edgar Faure ? Qu'il le dise !

François de Menthon.-Les radicaux comptent sur le MRP pour faire échouer Edgar Faure… La participation des socialistes au gouvernement reste exclue…

Henri Bouret(Côtes-du-Nord).- Edgar Faure nous donne toute garantie contre un changement de majorité. C'est l'essentiel.

……..

Jeudi 17 janvier, à 14h30 et à 23h30, 6è et 7è réunions sous la présidence de François de Menthon. Le Groupe MRP va voter l'investiture d'Edgar Faure

Brève réunion à 14h30 : on y parle crédits militaires et … réforme constitutionnelle.

D'après de Menthon, **Bidault**, ministre sortant de la Défense nationale, considère comme un minimum les 782 milliards qu'Edgar Faure veut inscrire au budget.

C'est **Maurice Walker** qui souhaite une prochaine révision de la Constitution qui permette au Conseil de la République de travailler efficacement. Selon **de Menthon**, il serait délicat de lancer cette idée dans les négociations en cours, la révision de la Constitution ne faisait pas partie d'un programme gouvernemental. **A. Coste-Floret** ajoute qu'il s'agit aujourd'hui de refaire la majorité, ce qui nous interdit de poser un problème pour la solution duquel il n'y a pas de majorité. **Pierre Boudet**, sénateur du Lot, rejoint cependant Walker, qui se contenterait qu'on évoque le problème à la tribune. **Francine Lefebvre** fait observer que le Groupe aura bien l'occasion d'en parler plus tard, dans d'autres circonstances.

Réunion encore plus brève à 23h30. **Bidault** est présent. Il dit qu'Edgar Faure s'en tient à 768 milliards (chiffre des Sages) pour les crédits militaires ; il accepte ce chiffre dans le cadre exclusif du budget français (hors aide américaine). Il rend hommage à la qualité des déclarations d'Edgar Faure. En conclusion, le Groupe décide de voter l'investiture par 22 voix et une abstention.

Vendredi 18 janvier à 14h30 ; 8è réunion, présidée par François de Menthon. Edgar Faure négocie la formation de son gouvernement ; une grave crise vient d'éclater dans les relations franco-tunisiennes.

Ce 18 janvier, Bourguiba, leader du Néo-Destour, est arrêté par la police française en Tunisie et mis en résidence surveillée dans l'île de la Galite au N-O de Bizerte.

Le Groupe procède d'abord à un bref échange de vues sur la formation du Gouvernement Edgar Faure. Selon **François de Menthon**, avant toute majoration des impôts, il faudrait prendre des mesures contre la fraude fiscale. **André Denis** aimerait savoir ce qu'Edgar Faure pense de la situation en Indochine et en Tunisie. A propos de la crise tunisienne, il note que la réponse du Gouvernement français au Premier Ministre tunisien, délibérée au Conseil des ministres du 15 décembre 1951, diffère sensiblement des déclarations que Robert Schuman, son signataire, a faites devant la Commission des Affaires étrangères du Conseil de la République.

……

A propos d'une majoration des impôts, **André Burlot** dit que les impôts directs pèsent sur les prix comme les impôts indirects et que les impôts directs sont les plus injustes car ils pèsent sur les salariés. **François Reille-Soult** est d'accord mais seulement dans la mesure où l'on est incapable de réprimer la fraude. **André Burlot** ajoute que l'impôt sur les sociétés est aussi mal établi que les impôts sur les personnes physiques puisqu'en fait les sociétés payent ce qu'elles veulent.

Maurice Schumann, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères à côté du ministre Robert Schuman, fait un exposé sur la **crise tunisienne.**

Il donne lecture du communiqué de la Résidence de France en Tunisie (Louis Périllier) sur l'éloignement de Bourguiba des centres urbains.

Il expose ensuite l'objet du litige : comment assurer dans le futur régime tunisien –qui fait l'objet de négociations depuis 1950 -, la représentation des Français établis en Tunisie ?

Quand il reçoit la réponse du Gouvernement français, le 16 décembre 1951, Hamed Chenik, Premier Ministre tunisien, qui se trouve encore à Paris (où il a négocié avec Robert Schuman), déclare qu'elle n'est pas négative. Mais, une heure après, alors qu'il vient de s'entretenir avec Bourguiba à son hôtel, il la trouve négative et provocante. Puis l'ONU est saisie. Par qui ? Pas par le Gouvernement tunisien, qui ne s'est pas réuni. Pas par le bey de Tunis, qui ne voulait pas saisir l'ONU ? Donc l'ONU a été saisie par des ministres tunisiens – le Premier Ministre en avait trois avec lui à Paris -, sous la pression de Bourguiba.

Or qui est Bourguiba ? Il a passé la guerre comme réfugié auprès des puissances de l'Axe et il est rentré en Tunisie dans les fourgons de l'ennemi. Il a même offert à l'Allemagne de mettre la Tunisie au service de l'Axe. Au surplus les déclarations de Bourguiba sont autant de provocations au meurtre ; elles justifient donc son arrestation.

Le Gouvernement français a été patient et prudent, mais ne pouvait être inerte.

Un débat s'engage

André Denis.- Je regrette que les cartes soient brouillées entre Français et nationalistes tunisiens. Qui a brouillé les cartes ? Des occasions n'ont-elles pas été manquées ? Il y a des torts des deux côtés.

François Reille-Soult.- Je constate que dans l'opinion publique Robert Schuman est le seul responsable des décisions prises.

……

Alfred Coste-Floret.- Je m'inquiète des manœuvres de Léon Martinaud-Déplat (député radical des Bouches-du-Rhône et secrétaire général administratif du Parti radical) qui cherche à mettre Robert Schuman en difficulté.

Paul Hutin-Desgrèes.- Oui, une campagne injuste se développe contre Robert Schuman. Il faut qu'il reste à son poste.

André Burlot.- Le MRP ne pourrait admettre le départ de Robert Schuman.

Maurice Schumann.- Je prends la responsabilité, avec Robert Schuman, de la réponse française du 15 décembre.

François de Menthon.- J'essaie de résumer le débat : 1° Le MRP exige le maintien de Robert Schuman au Quai d'Orsay ; 2° le MRP refuse le ministère des Finances.

Abbé Albert Gau.- Ah non ! Le MRP réclame le ministère des Finances ; il veut la réforme fiscale, qu'il la fasse !

François Reille-Soult.- Pas d'accord ! le MRP prendra les Finances quand il pourra faire sa politique.

Samedi 19 janvier à 14h30 et dimanche 20 janvier à 13h ; 9è et 10è réunions, présidées par François de Menthon. Edgar Faure forme son gouvernement en donnant au MRP l'image de l'improvisation et du désordre.

Le président du Groupe rend compte samedi de l'entrevue qu'il vient d'avoir avec le président du Conseil qui préfère négocier avec des personnalités, isolément, plutôt qu'avec des délégations de partis. Il entend confirmer dans leurs postes Bidault (Défense nationale), Robert Schuman et Maurice Schumann (Affaires étrangères). Il a reçu des représentants de la SFIO, où les événements de Tunisie ont créé une grosse émotion. Il a en outre demandé à de Menthon quels étaient les désirs du MRP concernant sa participation au gouvernement ; le président du Groupe a répondu : les mêmes postes que dans le Gouvernement Pleven et, en plus, la France d'outre-mer. Edgar Faure voudrait confier les Finances à un modéré mais il a du mal à trouver un volontaire dans ce camp-là. Il pense garder ce portefeuille pour lui-même. Il a précisé que Pleven et René Mayer quittent le gouvernement. S'agissant de la fiscalité, il envisage une réforme des impôts directs grâce à une référence aux signes extérieurs de richesse.

Dimanche, **François de Menthon** déplore que les membres du Groupe n'aient pas tous respecté les règles qu'ils avaient fixées eux-mêmes, à propos de la formation du Gouvernement Faure, qui s'est achevée dans la nuit précédente.

Edgar Faure a dû laisser le portefeuille de l'outre-mer à un indépendant, Louis Jacquinot. En compensation, le MRP reçoit un portefeuille de plus mais le RGR aussi. Il a eu de nombreuses difficultés, des offres diverses et changeantes …

A titre d'exemples, : **Jean-Marie Louvel** dit que Faure lui a offert l'Armement, sans en informer Bidault ; **Paul Coste-Floret** révèle que Faure a commencé par lui offrir un ministère adjoint à la présidence du Conseil ; **de Menthon** indique qu'avant de refuser l'Outre-mer au MRP Faure avait offert un ministère des Armées à Jacquinot, puis à Pierre Montel, député Indépendant du Rhône.

Sur le désordre qui a marqué les négociations nocturnes, **de Menthon** raconte cette anecdote : « Je me suis trouvé sur place samedi par hasard, à la suite de la rencontre de Louvel et de Buron chez Bidault. Edgar Faure m'a alors invité plusieurs fois à aller me reposer, visiblement pour retirer quelques chose au MRP en mon absence ».

Paul Coste-Floret ajoute qu'à minuit Pflimlin n'était encore nulle part.

De Tinguy tire une conclusion de ces récits : désormais, aucun membre du MRP ne devrait accepter un portefeuille sans l'accord de la délégation du MRP, dûment mandatée.

Louvel se réjouit que de Menthon soit resté, « sans quoi les radicaux nous auraient tous court-circuités ».

Composition du 1er cabinet Edgar Faure
publiée au Journal Officiel du 20 janvier 1952

- Président du Conseil, ministre des Finances : Edgar Faure (radical)
  - Secrétaires d'Etat : à la présidence et aux Finances : Félix Gaillard (radical), à la Fonction publique : Bernard Lafay (radical) ; à la présidence : Raymond Marcellin (Paysan)
- Vice-président du Conseil, ministre d'Etat : Henri Queuille (radical)
- Vice-président du Conseil, ministre de la Défense nationale : Georges Bidautl (MRP)
  - Secrétaires d'Etat : à la guerre : **Pierre de Chevigné** (MRP) ;
    à la Marine : Jacques Gavini (Républicain Indépendant) ;
    à l'Air : Pierre Montel (Républicain Indépendant).
- Ministres d'Etat : - François Mitterrand (UDSR) et Joseph Laniel (Républicain Indépendant)
- Ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés : **Jean Letourneau** (MRP)
- Ministre d'Etat chargé du Conseil de l'Europe : **Pierre Pflimlin** (MRP)
- Garde des Sceaux, ministre de la Justice :**Léon Martinaud-Déplat (radical)**
- Affaires étrangères : **Robert Schuman** (MRP)
  - Secrétaire d'Etat : **Maurice Schumann** (MRP)
- Intérieur : **Charles Brune** (radical)
  - Secrétaire d'Etat : **André Colin** (MRP)
- Affaires économiques : Robert Buron (MRP)
- Budget : Pierre Courant (Républicain Indépendant)
  - Secrétaire d'Etat au budget et à la réforme fiscale : Georges Laffargue (Rassemblement des Gauches Républicaines-radical)
- Education nationale : André Marie (radical)
  - Secrétaires d'Etat : aux Beaux-Arts : André Cornu (radical), à l'enseignement technique, à la Jeunesse et aux Sports : Jean Masson (radical)
- Travaux publics, transports et tourisme : Antoine Pinay (Républicain Indépendant)
  - Secrétaire d'Etat aux Travaux publics : Lucien Bégouin (radical)
- Industrie et énergie : **Jean-Marie Louvel** (MRP)
- Commerce : Edouard Bonnefous (UDSR)
- Agriculture : Camille Laurens (Paysan)
  - Secrétaire d'Etat : Jean Sourbet (Paysan)
- France d'outre-mer : Louis Jacquinot (Républicain Indépendant)
  - Secrétaire d'Etat : Louis-Paul Aujoulat (IOM)
- Travail et Sécurité Sociale : **Paul Bacon** (MRP)
- Reconstruction et Urbanisme : Eugène Claudius-Petit (UDSR)
- Anciens combattants et Victimes de la guerre : Emmanuel Temple (Républicain Indépendant)
- Santé publique et Population : Paul Ribeyre (Paysan)
- Postes, Télégraphes et Téléphones : Roger Duchet (Républicain Indépendant)
- Marine Marchande : André Morice (radical)
- Information : **Paul Coste-Floret** (MRP)
- Armement (coordination) : Maurice Bourgès-Maunoury (radical)

Ce gouvernement compte 40 ministres et secrétaires d'Etat ; parmi eux, 11 MRP et 1 IOM apparenté au MRP.

Il s'installe en pleine crise franco-tunisienne.

Quelques points de repère sur les relations franco-tunisiennes de 1942 à la fin de 1951.

- **1942**. L'Afrikakorps envahit et occupe la Tunisie ; le Résident français, l'amiral Jean-Pierre Esteva, reçoit ses ordres de Vichy. Le bey, El Moncef, forme un gouvernement composé de nationalistes modérés. De nombreux chefs du Néo-Destour collaborent avec les Allemands.
- **1943**. Campagne de Tunisie et libération du territoire ; le général André Giraud arrive à Tunis en mai. Le bey abdique ; il sera remplacé par un de ses cousins, El Amina (Lamine bey). Le général Alphonse Juin assume l'intérim de la Résidence.
- **1944**. Le Gouvernement provisoire de la République française annonce aux nouveaux dirigeants tunisiens que la France envisage de réformer le régime de protectorat institué par les traités du Bardo (1881) et de La Marsa (1883).
- **1945-46**. Le général Mast, Résident, réorganise le Grand Conseil en deux sections, une française, une tunisienne. Aux élections de 1945, les participants au scrutin ne représentent que 20% des inscrits. Le Front tunisien réclame l'autonomie interne. En 1946, les nationalistes tiennent un congrès clandestin et demandent l'indépendance.
- **1947-49.** Jean Mons, successeur du général Mast, supprime la censure, réorganise le Conseil des ministres (six ministres sur douze à des Tunisiens, dont le poste de Premier Ministre, confié à Mustapha Kaak). En août 1947, grève dure organisée à Sfax par l'Union générale des travailleurs tunisiens ; il y a 30 morts parmi les grévistes.
- **1950**. Louis Périllier succède à Jean Mons. Au cours d'un banquet donné le 10 juin à Thionville (Moselle) en l'honneur du nouveau résident à Tunis, Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères du Gouvernement Bidault, parle d'indépendance… Au poste de Premier Ministre à Tunis, Mustapha Kaak est remplacé par Hamed Chenik (il a déjà occupé ce poste à l'époque

du bey El Moncef), qui fait entrer dans son cabinet un représentant du Néo-Destour, le secrétaire général de ce mouvement, Salah ben Youssef, comme ministre de la Justice. Bourguiba, chef du Néo-Destour s'en félicite. Le Vieux Destour crie à la trahison. Le 19 août, Périllier annonce des « réformes substantielles »avant la fin de l'année. En septembre, il soumet au bey un décret supprimant la présence de conseillers français auprès des ministres tunisiens. Le 7 septembre, le bey approuve ce texte, dont l'effet est pourtant modéré : Bourguiba dit que le secrétaire général du Gouvernement tunisien, toujours un Français, continue à tout contrôler. Le 25 octobre, l'UGTT organise une grève de 24 heures. Le 22 novembre, des incidents éclatent dans un domaine agricole, à Enfidaville. Il y a grève et manifestation ; la police tire ; on compte 4 (ou 7) tués parmi les grévistes. Le 23 novembre, grève générale en Tunisie. Hamani Badra, ministre tunisien des Affaires sociales, parle d'odieuse agression (de la police). La colonie française de Tunisie (environ 200 000 personnes sur une population totale d'environ 3 millions et demi) proteste. Les 23 et 24 novembre, Périllier reçoit à Tunis Naegelen, Gouverneur général de l'Algérie, le général Juin, Résident général au Maroc, commandant en chef en Afrique du Nord, et le général Koenig, inspecteur général en Afrique.

● **1951**. E n janvier, les ministres tunisiens présentent à Périllier un projet de réformes visant à instaurer l'autonomie interne de la Tunisie. En même temps, les membres français du Grand Conseil montent à Paris et demandent audience à Robert Schuman et à Henri Queuille, ministre d'Etat et radical. Bourguiba, qui s'était montré optimiste en 1950, prononce à Monastir un discours agressif, sorte d'appel à l'insurrection des Tunisiens contre les représentants de la France. Cependant, le 8 février, Périllier obtient des ministres tunisiens et du bey un accord sur un important programme de réformes : nombre égal de Français et de Tunisiens dans le Grand Conseil (où, en outre, ne siègeront plus ni le Résident ni le général commandant les troupes) ; suppression du pouvoir de veto du secrétaire général du Gouvernement. Bourguiba se dit insatisfait. En France, deux partis manifestent leur hostilité aux Accords du 8 février : le Parti radical et le RPF. La fédération RPF de Tunisie déclare « qu'elle demeure dans l'alerte et le combat ». La Fédération MRP de Tunisie se déclare « favorable aux Accords sans réserve ». Les dirigeants tunisiens se raidissent de plus en plus. En juin 1951, la section française du Grand Conseil (élue par les Français de Tunisie) ouvre une crise politique à Tunis à propos du projet de budget : elle dénonce les décisions de Périllier et le soutien que lui assure le gouvernement français (Henri Queuille est président du Conseil, Robert Schuman ministre des Affaires étrangères). Le 19 juin, Salah Ben Youssef, secrétaire général du Néo-Destour et ministre tunisien de la Justice, approuve les négociations menées avec Paris et déclare dans une réunion de son parti à Hamman Lif : ces négociations doivent être poursuivies « avec la France ou son représentant dans ce pays et non avec les représentants d'une colonie française favorisée, qui n'a rien à voir avec l'administration des destinées tunisiennes ». A quoi répond, dans une lettre adressée au Résident français et au ministre tunisien, M. Casabianca, chef de la section française du Grand Conseil : « Soyez convaincu que les Français de Tunisie, quelle que soit leur attitude d'un moment, ne seront en définitive jamais d'accord pour souscrire à une politique d'abandon et de concessions. »

Les conditions d'une crise grave sont ainsi ouvertes. Peut-être pas immédiatement mais sûrement.

Le 31 octobre 1951, le Premier Ministre tunisien, mandaté par le bey, remet à Robert Schuman une note sur « les modalités de réalisation de l'autonomie interne » : le Gouvernement tunisien devrait être composé exclusivement de Tunisiens ; l'Assemblée également, et élue au suffrage universel ; augmentation sensible du nombre des Tunisiens dans la Fonction Publique.

Le 3 novembre, trois ministres tunisiens, Salah ben Youssef (Justice), Hamadi Badra (Affaires sociales) et Saad Allah (Agriculture), mandatés par le Premier Ministre Hamed Chenik, arrivent à Paris. Ils ont des conversations avec des représentants du gouvernement français, qui a donné son accord pour entreprendre cette nouvelle phrase dans la concertation franco-tunisienne. Le 7 novembre, Robert Schuman reçoit au Quai d'Orsay la délégation tunisienne, qu'a rejointe Hamed Chenik lui-même. On discute la note du 31 octobre, mais sans conclure ; Robert Schuman est appelé à Rome où va se réunir le Conseil Atlantique. Les représentants des Français de Tunisie envoient un télégramme à René Pleven, président du Conseil, où ils lui demandent d'écarter a priori toute négociation avec Chenik. En réplique, les organisations nationalistes et les syndicats tunisiens décident une grève générale pour le 29 novembre. Habib Bourguiba, qui séjourne lui aussi à Rome, lance un appel au calme à ses compatriotes. La grève se déroule sans incident.

Le 1er décembre, à Paris, le Conseil des ministres devait répondre à la note du bey du 31 octobre. Mais il y a des réticences parmi les ministres radicaux. Pleven, qui a d'autres problèmes à régler (le budget militaire, les impôts ...), accepte que l'on ajourne le débat. Et cet ajournement est suivi d'autres ajournements. Le 11 décembre, le bey décommande les réceptions prévues pour la fête du Mouloud. Le 12, à Paris, Chenik déclare : « Les relations franco-tunisiennes traversent aujourd'hui une crise d'une gravité sans précédent ». Le 15 décembre, enfin, le Conseil des ministres adopte une réponse destinée à Chenik ; les ministres tunisiens présents à Paris la communiquent à la presse et déclarent qu'il s'agit d'une fin de non-recevoir. Ce texte, publié in extenso dans « L'Année Politique-1951 », page 591, est composé d'une série d'alinéas, où chacun d'eux atténue l'avancée formulée par le précédent ou, au contraire, réaffirme une volonté d'aller plus loin pour corriger l'impression d'extrême prudence que donne un alinéa tout proche. Il y est précisé que le Résident général de France a mission de constituer en janvier 1952 une commission mixte chargée d'étudier les modalités d'un nouveau système représentatif des habitants de la Tunisie. Les Français de Tunisie se montrent rassurés ; les associations tunisiennes lancent un ordre de grève générale pour la période 21-23 décembre. Chenik et ses trois collègues regagnent Tunis le 24 décembre.

C'est l'échec pour Louis Périllier, à qui il faut trouver un successeur. Le Conseil des ministres, réuni le 24 décembre, désigne pour ce poste le comte Jean de Hautecloque, ambassadeur à Bruxelles, qui prend ses fonctions au début de janvier avec une arrivée de style empereur romain (sur un navire de guerre avec déploiement de forces militaires).

Au Groupe MRP, l'inquiétude et la surprise règnent, d'autant que Robert Schuman tient devant le Conseil de la République des propos visant à corriger les mauvais effets de la réponse gouvernementale du 15 décembre.

Pour la suite, se reporter aux procès-verbaux des réunions du Groupe (à partir de la 8è, plus haut) et des réunions suivantes, ci-après.

Mardi 22 janvier 1952 à 14h30 ; 11è réunion, présidée par Lionel de Tinguy. En présence de Robert Schuman, le Groupe marque sa désapprobation à l'égard de la réponse française du 15 décembre au bey de Tunis et s'inquiète de l'aggravation de la crise franco-tunisienne.

Au début de la réunion, plusieurs membres du Groupe manifestent de la mauvaise humeur à propos de la manière dont a été constitué le Gouvernement Edgar Faure.

Lionel de Tinguy.- Votre Bureau a tout fait pour obtenir des ministres MRP qu'ils fussent présents dès le début de la réunion.

Pierre-Henri Teitgen.- Une fois de plus, le Groupe MRP délibère quand il est trop tard.

François Reille-Soult.- La formation du Gouvernement Faure vient de se faire avec tous les défauts de la Troisième République, ceux que le MRP a prétendu faire disparaître.

Jacques Fonlupt-Espéraber.- Le responsable de la crise tunisienne c'est d'abord le radical Léon Martinaud-Déplat, qui vient d'être nommé ministre de la Justice !

Kenneth Vignes, conseiller de l'Union Française, fait un exposé sur la crise tunisienne.

La réponse française à la note tunisienne a provoqué de la stupeur en Tunisie. Les Tunisiens ont eu l'impression que la France remettait en cause le traité de protectorat et comprenait la participation française aux institutions politiques comme l'exercice d'une co-souveraineté. Une transaction a été suggérée à Chenik : la double nationalité pour les Français de Tunisie et pour les Tunisiens en France. Le Gouvernement tunisien regrettait que la réponse française ne fît pas allusion à l'autonomie interne de la Tunisie. Bourguiba, dépassé par les événements, a dû faire pression sur les ministres tunisiens pour qu'ils déposent une plainte à l'ONU ...

Comment en sortir ? Il faut qu'Edgar Faure annonce que la France veut effectivement poursuivre les réformes – à condition que l'ordre règne -, d'autant que ces réformes sont promises aux Tunisiens depuis 1944.

Sinon, l'unanimité des Tunisiens se fera contre l'autorité française. A la suite des maladresses du service d'ordre, des troubles de plus en plus graves sont à craindre.

Jacques Fonlupt-Espéraber.- Martinaud-Déplat et les radicaux de la Commission des Affaires étrangères ont manœuvré pour faire admettre une politique qui fût au service des intérêts matériels de quelques-uns uns ... La

réponse française est une maladresse... J'approuve en revanche la déclaration que Robert Schuman a faite devant le Conseil de la République.

Robert Schuman.- Oui, la réponse française a donné lieu à de graves malentendus. Mais un commentaire oral a été fait, qui levait toute équivoque : il ne s'agissait pas de co-souveraineté ; le Gouvernement n'a pas eu cette idée. Cependant, la représentation tunisienne doit tenir compte de la pluralité de la population. Au lieu de demander des précisions, le Gouvernement tunisien a considéré la réponse comme une fin de non recevoir... Oui, il faut rappeler que le Gouvernement français veut poursuivre sa politique de réformes. La France a proposé une commission paritaire franco-tunisienne ayant mission d'élaborer des institutions politiques qui assureraient la représentation de la population de Tunisie. Les incidents ont commencé avec l'arrivée du nouveau résident, qui a été accueilli avec un nouvel état d'esprit, à savoir la volonté de remplacer la discussion par la violence ; Bourguiba a fait appel à la violence ...

A François Reille-Soult, je réponds : l'étape finale des réformes, c'est l'autonomie interne de la Tunisie, la France ne conservant que la diplomatie, la défense, la sauvegarde des intérêts spécifiquement français.

Jacques Fonlupt-Espéraber.- La réponse française du 15 décembre traduisait la thèse de Martinaud-Déplat !

Robert Schuman.- Le mémoire tunisien du 31 octobre ne mentionnait même pas la présence française en Tunisie ... La réponse française ne doit pas être considérée isolément.

Mardi 22 janvier à 18h30 ; 12è réunion, présidée par François de Menthon. Après les déclarations d'Edgar Faure sur la crise tunisienne, le Groupe MRP reste insatisfait. Robert Schuman participe à la discussion, comme il l'a fait au cours de la réunion de 14h30.

Jacques Fonlupt-Espéraber.- Sur la Tunisie, les déclarations d'Edgar Faure marquent un progrès.

Robert Schuman, répondant à une question de Monteil : le bey est favorable à la reprise des négociations .

Henri Bouret (Côtes-du-Nord).- Le traité franco-tunisien de 1881 a été imposé par la force. Il faut aujourd'hui faire preuve d'imagination.

Jacques Fonlupt-Espéraber.- Ce traité nous confie la protection du bey et du territoire mais pas l'administration directe.

Robert Schuman.- C'est exact. D'ailleurs les ministres tunisiens estiment que l'autonomie interne n'est pas incompatible avec le traité.

Alfred Coste-Floret (Haute-Garonne).- Les Tunisiens ne demandent pas l'abrogation de ce traité.

Joannès Dupraz (Indre-et-Loire).- Le discours de Faure est mauvais. Il a cherché à concilier les deux tendances de sa majorité. Son effet sera dangereux. Les émeutes sont organisées ; leur développement est difficilement prévisible.

L'Assemblée est saisie d'une motion de renvoi des interpellations déposées sur la composition du nouveau gouvernement et sa politique en Tunisie.

Le Groupe MRP décide d'en voter le renvoi à la suite – ce qui équivaut politiquement à une approbation-, par 29 voix et 2 abstentions *(ce vote signifie que le Groupe ne veut pas rouvrir la crise ministérielle)*

Mercredi 23 janvier à 17h30, 13è réunion, présidée par François de Menthon. Réduite le 22 à un très bref débat en raison de la crise tunisienne, la critique concernant les conditions dans lesquelles s'est formé le Gouvernement Faure éclate le 23 et se développe longuement, sans conclusion.

Extraits résumés

François de Menthon rappelle que le Groupe lui avait donné mission d'obtenir une représentation proportionnelle des portefeuilles et le ministère de la France d'outre-mer. Il est resté toute la nuit du 19 au 20 au ministère de la Justice – où Edgar Faure consultait-, malgré les invitations de celui-ci à « aller se reposer ». Il regrette l'absence d'une délégation MRP. La première difficulté est venue sur la structure de la Défense nationale. ..

Georges Bidault dit qu'il était alors en dehors du circuit ; il apprenait simplement, d'heure en heure, que la structure de son ministère était modifiée dans un sens puis dans un autre. Vers 3 heures, dans la nuit du 19 au 20, ne pouvant donner l'Outre-mer au MRP, Edgar Faure lui offrit l'Europe pour Pflimlin, soit un portefeuille de plus pour le MRP. Une fois réglée, cette difficulté en fit naître une autre : Edouard Bonnefous (président de la Commission des Affaires étrangères, député UDSR de la Seine-et-Oise), qui était sollicité pour un secrétariat d'Etat, réclamait un ministère plein « pour le prestige de sa Commission ». L'orateur estime qu'à l'avenir il faudra une délégation MRP qui rende compte devant la Commission exécutive ou devant le Groupe. Il pense toutefois que sa présence a été utile ; il admet cependant que les résultats sont médiocres. Il faut noter, à son avis, l'échec des manœuvres du RPF, des efforts de conciliation à la SFIO, le peu de satisfactions accordé aux Indépendants et Paysans. Il reste, dit-il, que le nouveau cabinet apparaît plus orienté à droite que le précédent, à la suite de la présence de quelques nouveaux assez marqués.

NDLR. Les noms de ces « quelques nouveaux » sont dans l'esprit de tous les députés MRP. Il s'agit de Bernard Lafay, Léon Martinaud-Déplat, Georges Laffargue, Jean Masson, Lucien Bégouin, tous membres de la nouvelle vague radicale qui cherche à tirer la majorité vers la droite.

François de Menthon énumère les sujets pour lesquels le MRP doit réclamer l'urgence : loi sur les ententes, répression de la fraude fiscale, réforme fiscale, politique du crédit, pénurie de matières premières, niveau des exportations ...

Pierre Abelin.- Je doute de notre efficacité. Nous avons soutenu la politique de Petsche, qui visait à stabiliser le franc par rapport au dollar. Les données ont changé, en raison de la guerre de Corée. Mais une nouvelle politique n'a pas pu être élaborée en raison des élections du juin 1951, puis en raison des difficultés politiques entre les groupes de la majorité. René Mayer a fait un tableau de la situation. Sa politique a souvent sacrifié l'avenir à l'immédiat ; il est vrai qu'il lui manquait des données essentielles, notamment le volume du budget militaire. Le « climat patriotique » n'existait pas.

La formation du nouveau gouvernement a-t-elle clarifié la situation ? Le chiffre des crédits militaires reste imprécis. Quel sera leur rendement ? L'organisation de la défense nationale paraît bien compliquée. En outre, dans les prévisions d'Edgar Faure, il y a des dépenses supplémentaires par rapport au projet René Mayer. Le risque inflationniste est aggravé. Plusieurs réformes sont nécessaires pour assurer le succès d'une politique sociale : crédit, âge de la retraite des fonctionnaires, réforme fiscale, répression de la fraude fiscale.

Ces réformes sont-elles réalisables avec le nouveau gouvernement et sa majorité ? Je crois que non. On ne peut que déplorer et prier.

Robert Lecourt.- Pourquoi le MRP a-t-il accepté le ministère des Affaires économiques (pour Robert Buron) à la veille de l'application de l'échelle mobile et cela dans un gouvernement où les libéraux sont en grand nombre ? Comment demander des impôts et des économies quand on a un gouvernement de 40 membres ? Je m'inquiète : comment pouvons-nous redresser le MRP ? Dans l'opinion, le MRP est vu désormais comme les autres partis, comme ceux de la Troisième République ! Le moment me semble venu ou proche de faire un geste spectaculaire.

Robert Buron (Mayenne).- Les garanties du MRP sont dans les conversations qu'il a et qu'il aura avec Edgar Faure. Pour faire une politique économique orientée, il faudrait avoir le ministère des Finances, mais le MRP n'en a pas voulu... Comment avoir confiance en un président du Conseil quand on a l'Information et ne pas avoir confiance en lui quand on la les Affaires économiques ? Je veux être précis avec Lecourt : notre efficacité dépendra des possibilités de travailler avec Edgar Faure.

Robert Lecourt.- Robert Buron prend les Affaires économiques au moment où le cabinet est alourdi de libéraux !

Robert Buron.- Ces libéraux peuvent être moins nocifs à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ils sont plus agaçants que dangereux. En fait, Faure se montre mieux orienté que Mayer. Il me semble qu'il a pensé nettement à gauche sa politique économique.

Pierre Abelin.- Peut-être mais on peut craindre que les ministres radicaux ne l'empêchent d'agir.

Robert Buron.- Cela, c'est le problème de la majorité.

Robert Lecourt.- Il s'agit aussi d'un problème interne au MRP : quel est son véritable poids politique ? Définirons-nous un point de résistance ? Moi j'y suis favorable.

André Colin, secrétaire général du MRP.- Au moment de l'ouverture de la crise, il y avait un risque : l'absence d'une majorité. La large investiture de Faure a apaisé les inquiétudes. Mais le problème subsiste : quelle est la politique possible ? Les problèmes ont paru oubliés quelques instants ; nous les retrouvons aujourd'hui ... Le grand nombre des ministres vient de la répugnance des présidents du Conseil à abandonner les ministres du cabinet précédent et de leur souci légitime d'appeler de nouveaux ministres en qui ils ont une confiance personnelle.

Le retour à l'oraison est bon mais il ne doit pas être exclusif. Pour opérer un redressement du MRP, exigeons la solution à certains problèmes bien définis.

Le MRP a voté pour Faure sachant que, quelle que soit la durée de la crise, la rentrée de la SFIO dans la majorité n'était pas encore possible. Il fallait éviter le changement de majorité ; pour cela, le MRP avait besoin des radicaux et des Indépendants-Paysans ...

Jacques Fonlupt-Espéraber.- Il est nécessaire de réformer la Constitution. Les ministres ne doivent plus être les délégués des partis mais des hommes choisis par le président du Conseil.

Vendredi 25 janvier à 14h ; 14è réunion, présidée par François de Menthon. Un exposé de Jonah Ranaivo, député de Madagascar. De nouveau un fort vent de fronde au sein de Groupe contre la politique des gouvernements successifs en Afrique du Nord et en Indochine.

Jonah Ranaivo, député de Madagascar (2è collège), qui vient de s'apparenter au Groupe MRP, fait un exposé sur les problèmes de l'Union française.

Il est heureux que le MRP compte de grandes personnalités, qui ont entrepris d'édifier l'Union française. La France serait faible sans l'Outre-mer, dit-il, et l'Outre-mer ne serait rien sans la France. Chaque territoire doit avoir son caractère propre. Certes, l'Union française n'est encore qu'une velléité ; elle connaît beaucoup de contradictions.

Les problèmes sont complexes, comme celui du collège unique. L'autochtone veut rester lui-même. A Madagascar, le double collège est nécessaire. Le Malgache ne veut pas de l'assimilation. Le Français de Madagascar a intérêt lui aussi au double collège.

Il faut que les assemblées locales soient véritablement délibérantes et administrent les territoires pour en sauvegarder l'originalité ... Il ne faut pas que l'administration des territoires soit fixée de Paris...

Les territoires ne veulent pas du départ de la France. Au contraire, car ils savent que la France serait remplacée par d'autres.

Sur le problème social, l'orateur attire l'attention du Groupe sur les misères qui subsistent : manque de médecins et de sages-femmes, manque d'eau, taudis, manque d'électricité. Il regrette l'absence des députés métropolitains en séance quand l'Assemblée discute de l'Outre-mer. Il eût aimé que le Gouvernement de 40 ministres comptât un autochtone, comme symbole.

François de Menthon remercie Ranaivo pour son exposé intéressant et dit qu'il aura encore d'autres occasions de développer ses idées.

Louis Siefridt (Seine-Inférieure).- Je suis favorable à l'autonomie de tous les territoires ; ce serait dans la tradition française.

Jacques Fonlupt-Espéraber veut citer des faits qui montrent les erreurs de la France en Afrique du Nord. A son avis, la France y a manqué d'intelligence et de courage ; le MRP aussi. Les Français d'Afrique du Nord n'ont d'autre souci que celui de leurs intérêts matériels. Il s'élève contre le bénéfice politique et moral que la SFIO prétend retirer de sa position actuelle (hors du gouvernement) alors que Naegelen est en grande partie responsable des événements d'Afrique du Nord. Il demande que le MRP ait pour l'Afrique du Nord une politique qui ne soit plus une soumission aux intérêts d'argent.

Henri Lacaze (Tarn-et-Garonne) souhaite que le Comité national du MRP - qui va se réunir le lendemain -, trouve des solutions concrètes à ces problèmes.

Le Guénédal, représentant du Secrétariat général du MRP pour les affaires d'outre-mer, répond que c'est l'objet du Comité national et il se réfère aux conclusions du rapport que va y faire Max André, président du Groupe MRP à l'Assemblée de l'Union française.

François de Menthon.- Attention, ces conclusions y seront vivement combattues !

André Denis (Dordogne).- Oui, je conteste ces conclusions, notamment en ce qui concerne l'Indochine. Dire que négocier avec des staliniens est vain, c'est accepter la guerre à perpétuité. La reconnaissance de Mao Tsé Toung par la France a perdu de sa valeur d'échange. Des occasions ont été perdues... Mais il ne faut pas ignorer les chances qui restent.

Maurice-René Simonnet(Drôme).- Pourquoi ne pas négocier avec des staliniens ? On négocie avec l'adversaire. C'est ce que font les Américains en Corée.

Kenneth Vignes évoque la crise tunisienne. Il pense que Bourguiba, à son retour d'Amérique, a constaté que ses troupes allaient le dépasser ; pour ne pas perdre son prestige, il a voulu prendre les devants, mais il a été dépassé par les conséquences de ses appels.

André Denis.- Bourguiba a prévu depuis longtemps les difficultés actuelles. Il faut libérer Bourguiba et ce sera à lui de faire appel au calme.

François de Menthon.- Je crois que ces idées sont aussi celles de Robert Schuman.

Jacques Fonlupt-Espéraber.- Peut-être mais il est bien regrettable qu'il ait été battu au Conseil des ministres par les radicaux et quelques ministres MRP ...

Le Guénédal.- La situation au Maroc réclame elle aussi des mesures urgentes. L'administration française sur place agit sans en référer au Général Guillaume ni au Quai d'Orsay.

Jean Cayeux (Seine).-Je souhaite un effort social considérable au Maroc, où un prolétariat ouvrier se développe.

Louis Siefridt.- Je pense que la France tiendrait l'Afrique si elle abandonnait l'Indochine.

André Denis.- En Afrique, il ne s'agit pas d'un problème de force.

LA COLLECTE DE DONS RESTE OUVERTE

✂.....

Pour consolider le financement du bulletin

LA COLLECTE DE DONS RESTE OUVERTE
REDIGEZ VOTRE CHEQUE REPRESENTANT VOTRE DON A L'ORDRE DE : AMICALE DU MRP
REMPLISSEZ CE BULLETIN ET ADRESSEZ LE TOUT AMICALE DUMRP 133 BIS RUE DE L'UNVERSITE – 75007 PARIS

- Vos nom et prénoms :
- Votre adresse :
- Si vous ne souhaitez pas que votre nom soit cité dans les listes de dons que nous publierons dans le bulletin cochez cette case ☐

« Le MRP vous parle ! numéro 93

✂.....

BULLETIN DE COTISATION ET D'ABONNEMENT 2002

Numéro 93

COTISATION à l'Amicale du MRP et abonnement au bulletin « Le MRP vous parle ! »	33 euros	
- Cotisation seule :	20 euros	*Rayer les mentions inutiles*
- Abonnement seul :	16 euros	

Nom :_____ Prénom : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

Paiement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : **Amicale du MRP** Prière d'adresser le bulletin et le chèque à : Amicale du MRP – 133 bis, rue de l'Université – 75007 Paris

« LE MRP VOUS PARLE ! » Directeur de la publication : Jacques Mallet
Commission paritaire de la presse : N° A5-65-465-IMPRIMERIE SIMEDIAT-CIRCULAIRES COULON 01 42 36 08 15